

Université Abderrahmane Mira – Bejaïa  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Français



## Mémoire de Master

Présenté par

*M<sup>elle</sup>* BELBACHIR Roza

*M<sup>elle</sup>* AZOUG Meriem

Sous la direction du Pr. Abdenour AREZKI

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Langue et Littérature Françaises  
Option « Sciences du langage »

Thème :

**L'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du FLE, cas des élèves de première année du collège 8 mai 1945, Kherrata.**

Soutenu le 04/11/2020

Devant le jury composé de :

Nom et prénom	Département	Qualité
Pr. Bektache Mourad	Français	Président
Pr. Abdenour Arezki	Français	Encadreur
Dr. Bennacer Mahmoud	Français	Examineur



# Remerciements

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos profondes gratitudees à monsieur le professeur Abdenour AREZKI, notre directeur de mémoire pour ses précieux conseils, ses encouragements et sa patience.

Nous remercions les membres de jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail ; ainsi qu'à tous nos enseignants qui nous ont accompagnées durant notre cursus universitaire.

Nous tenons à remercier nos parents, qui nous ont toujours accompagnées tout au long de la réalisation de ce projet.

Enfin, nous voudrions remercier tous ceux qui nous ont soutenues et encouragées dans la réalisation de ce modeste travail.

**Merci à vous tous !**



The background of the page is a light cream color, decorated with several black graduation caps (mortarboards) and scattered pieces of gold confetti. The caps are positioned at various angles, some appearing to be tossed or falling. The confetti consists of small, curled gold streamers.

*Dédicace*

***Je dédie ce modeste travail :***

*A mes chers parents Zahir et Sabiha que je remercie pour tous leurs sacrifices et encouragements.*

*A mes chères sœurs : Lydia et Soraya.*

*A mon frère adoré : Salah.*

*A ma grand -mère que j'aime énormément : Fatima (qui m'a quittée lors de la réalisation de ce mémoire et avant ma soutenance de quelques jours, paix à son âme).*

*A mon grand-père : Amar.*

*A toute ma famille maternelle ANKI.*

*A mes copines : Samia &Fazia.*

*A mes camarades d'étude.*

*Roza*

The background of the page is a light gray color with several black graduation caps (mortarboards) scattered across it. Interspersed among the caps are numerous small, golden-yellow streamers or confetti pieces, some of which are curled into loops. The overall theme is celebratory and academic.

*Dédicace*

*C'est avec une grande gratitude que je dédie ce modeste travail de fin d'étude :*

*A mes chers parents qui m'ont aidée par leurs encouragements et leurs soutiens durant toute ma vie.*

*A mes frères Nassim, Hamza, Ayoub et ma chère sœur Aya.*

*Je dédie ce travail aussi à mes amies surtout Kahina, wissam, Amira et à toute la promotion de master2 2020.*

*Meriem*

# Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	6
Chapitre 01 : Les langues enseignées dans les différents paliers.....	10
1. Aperçu sur le paysage sociolinguistique algérien.....	11
1-1. Les langues en présence en Algérie.....	11
1-2. Les langues étrangères en Algérie.....	13
2. Le système éducatif.....	15
3. L'enseignement des langues en Algérie.....	16
4. Les réformes du système éducatif.....	16
Chapitre 02 : cadrage théorique et méthodologique.....	19
1. Qu'est-ce une langue ?.....	20
2. La place de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE.....	22
3. Le rôle de la langue maternelle dans la classe du FLE.....	22
4. Les phénomènes de contact de langues.....	23
5. L'analyse contrastive de deux systèmes linguistiques en contact.....	25
6. L'interférence.....	27
Chapitre 03 : Description de l'enquête et analyse des données recueillies.....	33
1. Description du lieu d'enquête.....	34
2. Procédé de recueil des données : le questionnaire.....	34
3. Analyse des productions écrites et interprétation des résultats.....	39
7. Analyse des questionnaires adressés aux enseignants.....	54
8. analyse des questionnaires adressés aux élèves.....	68
Conclusion générale.....	82

# **Introduction générale**

Notre présente étude qui s'inscrit dans la didactique des langues étrangères se propose de traiter la question de l'influence de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère selon une étude qui remet en cause l'idée selon laquelle la langue maternelle ne doit pas être utilisée, en classe de FLE. L'Algérie est un pays nord-africain qui occupe une position avantageuse dans la régulation des échanges commerciaux et économiques avec le monde extérieur, cela résulte un contact de plusieurs langues avec la langue maternelle donc la diversité linguistique influe sur cette dernière, d'après Grand guillaume : « *la langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective , elle est le lien entre passé et présent individu et société l'identité, elle est l'une des lois qui structurent personnalité* ». <sup>1</sup>

La présence coloniale française a duré 132 années en Algérie, la langue du colonisateur a influencé le pays colonisé où son seul objectif est de supprimer l'identité arabo-musulmane et d'officialiser le français. La langue française est présentée linguistiquement dans de multiples usages : social, économique et éducatif. Dans cette période, la langue de ce dernier était la seule à enseigner dans les écoles algériennes, là où les deux autres langues (arabe, kabyle) sont strictement interdites à les enseigner. Après l'indépendance, l'Algérie a récupéré ses indices identitaires, culturels et linguistiques et par la politique d'arabisation où la langue arabe a pris un statut officiel dans ce pays. Le français occupe une place primordiale aujourd'hui, il est pratiqué alternativement avec l'arabe et le berbère, utilisé dans les entreprises et les institutions comme un outil de travail, un instrument de communication et aussi une partie intégrante du paysage linguistique algérien. « *La langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne* ». <sup>2</sup> Par sa présence dans la vie quotidienne d'une bonne partie des algériens, le français exerce un impact sur les pratiques langagières des élèves à l'école. La langue française est enseignée comme langue étrangère dans les établissements scolaires, elle est introduite dans le cycle primaire à partir de la troisième année jusqu'à l'université en tant que matière. Le système éducatif algérien assure la prise en charge de l'instruction des algériens, la scolarisation est devenue obligatoire pour tous les enfants âgés entre 6 et 15 ans, il se décrit en plusieurs niveaux : le primaire le moyen et le secondaire et enfin l'enseignement supérieur. La langue arabe, langue officielle, c'est la langue de l'islam et du Coran, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane « *la langue arabe, dite : arabe classique, coranique, standard, littéraire ou moderne, doit sa présence à l'islam auquel elle sert de courroie de transmission. Associée à la religion, langue de la révélation du coran, elle est détentrice selon certains religieux d'une sorte de « légitimité divine ». C'est une langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré. Le discours idéologique dominant la présente comme la seule garante de la*

---

<sup>1</sup> Gilbert GRANDGUILLAUME, (Benrabah, (1999), cité par Boubakour Samira dans son article « étude le français... quelle langue » disponible sur [http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/Boubakour% 20Samira.pdf](http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/Boubakour%20Samira.pdf) consulté en mai 2017.

<sup>2</sup> Safia RAHAL, la francophonie en Algérie : mythe ou réalité ? Colloque 25.26 septembre 2001.

*personnalité nationale* »<sup>3</sup>. L'arabe est utilisé comme langue d'enseignement durant les neuves premières années d'école, la langue d'enseignement de toutes les matières (histoire géo science...) Durant la scolarisation du primaire jusqu'à terminale l'élève étudie la langue arabe. L'Algérie comme bon nombre de pays dans le monde offre un panorama assez riche en matière de plurilinguisme. Cette situation ne manque pas alors de susciter des interrogations quant à leur prises en charge à l'école, le français comme langue étrangère est enseigné à des natifs non francophones, mais plutôt arabophones et kabylo phones dont leurs langue maternelle (arabe, berbère). En Algérie les berbérophones sont donnés comme nom Imazighen qui désigne leur langue (berbère) elle est principalement utilisée en Kabylie. Quant aux arabophones dont leur langue maternelle arabe se présente en deux variétés ; arabe dialectale aussi appelée « Derdja » est un outil de communication pour la plupart des algériens, c'est leur langue maternelle, et l'arabe standard qui est une langue officielle elle est utilisée dans des situations formelles tel que l'enseignement, elle est employée dans des situations d'apprentissage. L'arabe standard est la langue utilisée à l'école depuis la première année primaire, dès la troisième année primaire l'élève apprend une deuxième et nouvelle langue qui est le français. Dans le manuel du FLE, la plupart d'étude linguistique tourne autour de la moitié d'un chapitre. La raison principale semble devoir être cherchée du côté du statut de langue de scolarisation du FLS : l'enfant possède déjà avant de venir à l'école sa langue maternelle. C'est la langue parlée dans le milieu familial et dans la vie quotidienne. Pour cela, notre problématique se présentera sous forme de trois questions, auxquelles nous cherchons d'apporter les éléments de recherche sur l'impact de la langue maternelle, ici le kabyle sur l'enseignement/apprentissage du français, car l'impact est considéré comme un point négatif. En classe l'élève utilise sa langue maternelle lors de cours ce qui cause des fautes et des difficultés d'apprendre la deuxième langue.1- Les élèves de première année utilisent-ils la langue maternelle dans leurs écrits ?

2- Comment la langue maternelle peut-elle influencer sur les pratiques scripturales de la langue étrangère ?

3-Le recours à la langue maternelle, peut-il causer des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit ? Et comment elles vont se traduire dans la rédaction d'écrits en français. ?

Nous proposons quelques hypothèses pour la problématique de notre travail de recherche qui peuvent confirmer ou infirmer l'avancement dans le travail.

-la difficulté de l'apprentissage/acquisition du FLE, pousse les élèves à penser de leur langue maternelle et écrire en langue étrangère.

-la langue maternelle influence positivement ou négativement lors de la rédaction des élèves en français, vu qu'elle est la première langue acquise dès l'enfance.

-la langue française est considérée comme une langue d'étude et de développement, ce qui mène l'apprenant à améliorer son apprentissage, mais la complexité de système éducatif et

---

<sup>3</sup>Abdenour AREZKI, *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien* », p 21-31, In *Revue Le français en Afrique*, n° 23, CNRS, UMR 6039, Nice, année 2008, France. p22.

non maîtrise de langue française, peut être à l'origine des difficultés chez l'apprenant qui cause des erreurs dans leurs écrits.

Le thème dans lequel s'inscrit notre travail est dans le champ de la nouvelle étude de la linguistique d'acquisition notamment le français dans le cycle moyen.

Le choix de ce thème de recherche, à savoir l'influence de langue maternelle sur l'apprentissage et acquisition du FLE est de déterminer l'impact de langue maternelle sur l'apprentissage des savoirs linguistiques, les règles de grammaires, l'orthographe... Le recours à la langue maternelle peut être un handicap, blocage, frein à l'acquisition d'une langue étrangère, cela influence négativement sur les élèves et sur leurs expressions orales, ce qui les empêche à bien produire les mots et construire correctement les phrases, pour cela la langue maternelle se considère comme une source fâcheuse d'apprentissage/acquisition. Nous mènerons une enquête dans l'établissement auprès des enseignants de cette matière. Nous allons utiliser la méthode de description et d'analyse, un questionnaire sera adressé à ces enseignants afin de mettre en évidence leurs réponses et leurs points de vue qui consistent à mieux comprendre ce phénomène. Exemple (quelle est votre langue maternelle ? Avez-vous recours à la langue maternelle pendant l'explication des cours ? pourquoi les élèves recours à la langue maternelle en classe ?)

Notre recherche s'articule en trois chapitres :

-Le premier chapitre : Etat de la question ; le système éducatif algérien ;

-l'enseignement des langues ;

-la réforme surtout par rapport à l'enseignement des langues étrangères

-la méthode approche par le sujet....

-Le deuxième chapitre intitulé « le cadrage théorique » portera sur le concept de langue maternelle, et le contexte d'apprentissage de la langue seconde.

-Le troisième chapitre il s'agit d'analyser les rédactions réalisées par les apprenants de langue française en classe de première année moyenne.

L'étude portera sur l'analyse des points de langue (orthographe, grammaire, syntaxe.) après identification des erreurs et leurs origines, pour cela nous allons élaborer un questionnaire composant différentes questions ou l'apprenant va répondre.

## **Chapitre 01**

### **Les langues enseignées dans les différents paliers**

## Introduction

Dans cette première partie du travail nous analyserons la situation sociolinguistique en Algérie. Nous traiterons des différentes langues qui coexistent dans l'espace algérien (langues maternelles et étrangères). Nous donnerons un aperçu sur le système éducatif en nous focalisant sur l'étude du français au niveau du moyen (collège). Ensuite, nous essayerons de définir les notions et les concepts majeurs qui nous seront utiles pour l'analyse du corpus dans le troisième chapitre.

### 1-Aperçu sur le paysage sociolinguistique algérien

L'Algérie est plurilingue, sur ce point au moins, tous les chercheurs semblent d'accord. Depuis l'Antiquité et jusqu'à nos jours. SAID ATTAÏ en fait une description : « *Le paysage sociolinguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés linguistiques. La situation en Algérie est assez diversifiée et complexe* »<sup>4</sup>. Le paysage sociolinguistique qui se donne à voir en Algérie aujourd'hui est plurilingue, situation complexe et multiforme où les langues/variétés de langues en contact (le français, l'arabe, le berbère avec ses différentes variantes) créent une configuration socio langagière kaléidoscopique et singulière. A ce même propos, TALEB IBRAHIMI souligne que l'Algérie est « *Traversée par plusieurs peuples (phéniciens, Romains, Arabes, Portugais, Espagnols, Turcs, et enfin Français) qui se sont succédés pour occuper un espace géographique déjà habité par des populations berbères, l'Algérie a été un carrefour de civilisations et un lieu de brassages sociolinguistiques que l'on peut percevoir dans la réalité des pratiques langagières actuelles* »<sup>5</sup>. L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante à partir de l'indépendance, en 1962 et pendant des années le pays a été « officiellement » monolingue. Le paysage sociolinguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières. Du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus au moins marquée en passant par l'arabe, langue du coran, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation et de l'Afrique de nord.

L'arabe classique été langue officielle et nationale, mais cela n'a pas empêché la présence d'autres langues parlées par les Algériens.

#### 1-1. Les langues en présence Algérie

L'Algérie est un pays plurilingue, les langues en usages utilisés par les algériens pour leur besoin de communication à des degrés de maîtrise inégaux, sont d'un côté des langues nationales (l'arabe dans ses différentes acceptions, tamazight), et de l'autre côté nous avons les langues étrangères (français, anglais). La langue, marqueur social par excellence, est considéré comme étant un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité, qu'elle soit personnelle, collective, groupale, régionale ou même nationale. « *Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels*

---

<sup>4</sup><https://www.djazairiess.com/fr/elwatan/361119>Saïd ATTAÏ, Algérie : paysage sociolinguistique et alternance codique. Publié dans EL WATAN le 01-03-2012.

<sup>5</sup> Khaoula TALEB-IBRAHIMI, L'Algérie ; coexistence et concurrence des langues, 2018, P20.

*nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation).* »<sup>6</sup> Les langues en présence en Algérie Co-interagissent, s'influencent entre elles de par les usages polyfonctionnels qu'en font les locuteurs ; cela les expose de reconfigurations qui se manifestent par des phénomènes linguistiques tels l'alternance codique, les emprunts, la créativité lexicale et autres.

### **1-1-1- La langue arabe**

En Algérie la langue arabe se présente sous deux variétés :

**A-L 'arabe dialectal** : appelée aussi « *Derdja* » est un outil de communication pour la plupart des locuteurs Algériens, c'est leur langue maternelle. « *...Il est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension* »<sup>7</sup>. L'arabe dialectal est parlé à la maison et il recouvre tout le territoire de l'Algérie. Il se répartit en différentes variétés dont l'intercompréhension est établie entre les Algériens. Ces différents parlars ne sont pas codifiés. C'est une langue parlée et non écrite. Le nombre de locuteurs de cette langue est estimé à 39 millions en Algérie (dont 31 millions en tant que langue maternelle) et 1 million à l'étranger (France Québec Belgique Espagne). L'arabe dialectal se définit par ses nombreuses variétés régionales douées d'une grande vitalité.

**B-L 'arabe standard ou classique**. C'est la langue sacrée du coran et une langue de civilisation, qui a servi dans les traductions du patrimoine gréco-latin, et dans les œuvres de nombreux savants, en médecine, en mathématique, en astronomie ou en grammaire. C'est la langue officielle et nationale. Elle est réservée aux 'usages, officiel et religieux (langue du coran). Elle jouit ainsi d'une place privilégiée, comme faisait partie de l'identité nationale algérienne qui se compose, désormais de la triade : l'Islam, l'arabité et tamazight. « *La langue arabe est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du texte c'est-à-dire du texte coranique.* »<sup>8</sup> C'est une langue essentiellement écrite, et absolument incompréhensible à l'orale pour un public arabophone illettré. C'est une langue qui a une grande importance dans la société algérienne, elle reste toujours la langue d'éducation et d'enseignement, car c'est la langue de l'école dans les pays arabes, c'est une langue de prestige car langue du coran, elle est aussi celle de la littérature, du théâtre, de l'université et des médias...., s'est développé au 19 siècle sous l'impulsion des élites modernistes du Moyen-Orient connues sous le nom de 'Nahda', le renouveau. L'ex président Bouteflika a réaffirmé lors d'un discours à Constantine durant sa campagne pour la « Charte pour la paix et la réconciliation nationale » en septembre 2005 que « la langue arabe restera la langue nationale et la seule langue officielle en Algérie ».

**1-1-2. Langue berbère** : ou le tamazight. Le mot 'berbère' lui-même viendrait du mot 'barbare' ; le mot 'kabyले' quant à lui est issu de l'arabe et signifie 'tribu'. Le mot berbère ou 'tamazight' signifie 'l'homme libre'.

---

<sup>6</sup> Bernard LAMIZET, politique et identité /presses universitaires de Lyon, 80 Boulevard Rousse, 2002, p5-6.

<sup>7</sup> Abdenour AREZKI, « Le désignant français » : éthique, nom de langue et de culture en situation méliorative dans le parler kabyले. In les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine, Edition l'Harmattan, Paris, 2007, p23.

<sup>8</sup> Rachid BOUJEDRA, *Le fils de la haine*, Paris, éditions Denoël. (1992/1994), P28-29.

C'est une langue vernaculaire Elle est devenue langue nationale depuis avril 2002. C'est la langue maternelle d'une communauté importante de la population algérienne. Elle est principalement utilisée en Kabylie. La population berbérophone représente à peu près 35% de la population algérienne. « *L'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée* ». <sup>9</sup>

Le berbère ou le tamazight : se décline en plusieurs variantes (chaoui au nord de l'Algérie et les Mozabites et les Touaregs au sud) qui forment une branche de la famille des langues chamito-sémitiques. C'est un alphabet utilisant les caractères tifinagh. Il est encore en usage de nos jours chez les Touaregs, dans la vie quotidienne et la correspondance.

Les variantes de Tamazight :

Elle est composée de plusieurs dialectes dans le pays, les plus utilisées sont :

- **Kabyle** : (taqbaylit) parlée principalement en Kabylie du nord de l'Algérie Bejaia et Tizi-Ouzou, le nombre de locuteurs est estimé à environ 3.5 millions en Kabylie et environ 6 millions dans le monde.
- **Chaoui** : en berbère tacawit, de la famille des langues amazighes, parlée en Algérie par les chaouis habitant les Aurès et régions attenantes. Il appartient aux groupes des langues berbères Zénètes, il est parlé dans l'est algérien, dans les Aurès et les régions avoisinantes.
- **Tasahlit** : ou kabyle du sahel, parlée dans certaines communes de Bejaia (Amoucha, Aokas, Kherrata), Jijel et Sétif dont les dialectes sont sensiblement différents et difficile à comprendre.
- **Tagargrent** : langue régionale, variété du berbère, parlée à Ouargla et dans l'Aurès, aux M'Zab.
- **Mozabite** : appelés en berbère At Aghlan ou Ath Mzab, groupe ethnique berbère vivant dans la région du Mzab en Algérie et les grandes villes algériennes.
- **Chelha** : le tachelhit, ou chleuh, langue berbère, parlée par les chleuhs au Maroc. Elle est parlée en Algérie par les habitants de Beni snous dans la wilaya de Tlemcen, et à Boussemghoun.
- **Chenoui** : tachenwit, langue berbère présente dans la wilaya de Tipaza et Chlef.

## 1-2. Les langues étrangères en Algérie

L'Algérie demeure le second pays francophone de la planète. Malgré l'arabisation engagée depuis plusieurs décennies, l'utilisation d'une langue étrangère (français) et toujours d'actualité. A l'heure actuelle le français remplit toujours une fonction privilégiée dans l'enseignement supérieur et technique où les cours sont essentiellement dispensés en langue française. Le français domine également le secteur industriel et économique en tant que langue de communication. Quoi qu'il soit et malgré les nombreuses lois d'arabisation, nous ne pouvons constater la présence du français dans la vie de tous les jours : enseignes, presse écrite, panneaux publicitaires... sont généralement rédigés en français. La langue française est omniprésente dans les échanges quotidiens et les locuteurs algériens ont recours au *code-*

<sup>9</sup><http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/BOUBAKOUR%20Samira.pdf>

*switchingou* « alternance codique » dans leurs conversations. En fait, le français est devenu, a tort ou à raison, le symbole de modernisme et de l'attachement à certaines valeurs occidentales alors que l'arabe reflète plutôt une image traditionnelle empreinte de religion.

### **1-2-1- La langue française**

C'est une langue indo-européenne de la famille des langues romanes. Elle est la langue étrangère en Algérie. Certains auteurs la préconisent la langue seconde. Elle occupe une place prédominante dans divers secteurs (sociaux, éducatifs, et économiques), utilisée dans tout le territoire Algérien. La langue française en Algérie est l'objet d'une forte ambivalence, qui présente des aspects sociaux, culturels, politique et identitaire.

« *Le français est présent en Algérie dans le langage quotidien par son association aux autres langues parlées, dans le cadre de ce qu'on appelle l'alternance codique selon laquelle une phrase peut comprendre une alternance d'algérien, de français et de berbère* »<sup>10</sup>. Officiellement le français est première langue étrangère, mais cette langue connaît une certaine Co-officialité, du fait que sa présence est assez importante dans la société algérienne. Elle constitue la seconde communauté francophone au monde. L'Algérie est, en dehors de la France, le premier pays francophone au monde, avec plus de 14 millions d'individu de 16 ans et plus, qui pratiquent le français. Les 132 années de l'occupation française ont laissé leur empreinte sur des générations entières d'algériens notamment par l'enseignement. De nos jours, avec les impératifs d'une politique d'arabisation, le français n'est enseigné que comme langue étrangère et il reste paradoxalement très présent dans le système scolaire, surtout universitaire. « *En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal.* »<sup>11</sup> La langue française est un héritage colonial, il est devenu un accès à la science et à la technologie moderne. Cette langue n'a pas perdu son statut elle est pratiquée par le public algérien alternativement, avec l'arabe et le berbère dans les situations de communication et dans multiples usages ; social, économique, éducatif..., « *La langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux économiques, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel un bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différent domaines et plus précisément dans leurs vies quotidiennes.* »<sup>12</sup>. Le français occupe une place prédominante dans la société algérienne, et qu'un grand nombre de ces derniers comprend et pratique le français. La langue française est omniprésente dans les médias à savoir les émissions françaises dans la télévision algérienne, quant à la presse écrite un énorme nombre de journaux et de magazines qui sont écrits en français, aussi le fonctionnement de certaines institutions, les assurances, les ordonnances médicales qui sont délivrés dans cette langue, et par conséquent, l'enseignement de cette langue est important dans les écoles algériennes comme langue étrangère.

---

<sup>10</sup> Gilbert GRANDGUILLAUME, La francophonie en Algérie ; dans Hermès, La Revue (n° 40), 2004, p 75.

<sup>11</sup> Louise DABENE, langues et migrations, Grenoble, publication de l'université de Grenoble. 1973, P 39.

<sup>12</sup> Safia RAHAL, la francophonie en Algérie : Mythe ou réalité. Communication donnée au colloque « éthique et nouvelle technologie. L'appropriation des savoirs en question ». Organisé par l'agence universitaire, Septembre 2001 ; Beyrouth, Liban. P25-26.

« *L'étude de la diversité des champs d'action de cette langue ainsi son prestige semblent être les facteurs dynamisants qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien* ». <sup>13</sup>La proximité géographique qui favorise le déplacement des Algériens vers la France, destination recensée comme le premier pays visité par les Algériens, que ce soit pour études, visites familiales ou tourisme. Socialement, la langue française est perçue comme étant une langue de prestige, qui assure à la culture correspondante une image valorisée.

## **1-2-2 la langue anglaise**

Est une langue indo-européenne germanique originaire d'Angleterre qui tire ses racines de langue du nord de l'Europe. C'est la langue la plus parlée au monde en tant que langue maternelle, il se classe troisième après le chinois et l'Espagnole. Elle est la langue la plus enseignée au monde en tant que langue étrangère, et la plus utilisée sur internet, langue internationale et prédominante. L'Anglais est un principal moyen de communication du Canada, l'Australie, les Etats-Unis, et beaucoup d'autres pays, c'est la langue officielle de nombreux pays du Commonwealth. En Algérie, l'Anglais est la deuxième langue étrangère après le français, apprise en première année moyenne, elle est utilisée dans plusieurs domaines surtout ce qui concerne l'importation et l'exportation.

## **2-Le système éducatif**

Le système éducatif Algérien assure la prise en charge de l'instruction des Algériens le système éducatif Algérien est divisé en plusieurs niveaux : préparatoire fondamentale (primaire, moyen, secondaire) et enfin l'enseignement supérieur.

### **2-1. Le primaire**

Une année de préscolaire et 5ans d'apprentissage. La dernière année de ce cycle l'élève est soumis à un examen obligatoire lui permettant de passer à un niveau supérieur et de changer l'établissement (Cem).

Ce palier assure l'enseignement de base de la langue arabe et quelques matières telles que : les mathématiques, l'éducation scientifique et technologique, l'éducation islamique, et le français à partir de 3ème année primaire sous forme de langue étrangère. Les heures consacrées pour enseigner le français et de 3h par semaine pour les classes de 3ème année, et 5h par semaine pour les classes de 4ème et 5ème année, ce palier dure 5ans et se récompense par le brevet d'enseignement primaire.

### **2-2. Le français dans le moyen (collège)**

L'enseignement moyen est le deuxième palier éducatif après le primaire selon la répartition du système d'enseignement en Algérie. La langue française est toujours présente durant les quatre années et elle est également une épreuve principale dans l'examen du BEM (brevet d'enseignement moyen). Même après la réforme pédagogique en 2003, la langue française maintient sa place et son statut de langue étrangère dans le système éducatif algérien dont

---

<sup>13</sup>Ambroise QUEFFÉLEC, Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues. Par Ambroise Queffélec, Yacine Derradji, Valéry Debov, Dalila Smaali-Dekdouk, Yasmina Cherrad-Bencheffa, 2002, p31.

l'apprentissage début en troisième année du cycle primaire et s'achève en terminale. L'enseignement moyen est d'une durée de 4 ans. A la fin de la scolarité l'élève passe un examen final en vue de l'obtention d'un Brevet de l'enseignement moyen. L'élève est admis automatiquement en première année secondaire général ou technologique, ou vers l'enseignement professionnel, en fonction de leurs vœux et des moyennes obtenues.

### **2-3. Le secondaire (lycée)**

L'enseignement secondaire est d'une durée de trois ans successifs. La fin de la scolarité est sanctionnée par le baccalauréat, un diplôme qui permet aux apprenants de poursuivre des études supérieures et réaliser leurs projets d'étude que ça soit dans une université Algérienne ou étrangère.

### **3-L'enseignement des langues en Algérie**

L'une des premières mesures prises après l'indépendance en 1962, fut de déclarer l'arabe langue nationale et officielle du pays. Cette officialisation donna rapidement naissance à une arabisation massive de la société. En dépit du monolinguisme prôné par l'Etat, la situation linguistique est bel et bien celle d'un multilinguisme. L'arabe est langue officielle mais il coexiste avec d'autres langues nationales vernaculaires, notamment le berbère, ce qui donne lieu à une diglossie institutionnalisée. L'arabe standard est la langue d'enseignement de toutes les matières et durant tout le cursus scolaire. Cette langue utilisée dans les institutions est indissociable du Coran et de l'islam, elle est non seulement la langue de révélation coranique mais également le symbole d'une nation arabe mythique. Elle revêt plus une valeur symbolique très forte. « *L'arabisation dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'aux années 70 dans le primaire et 80 dans le secondaire, les établissements scolaires ont juxtaposé des sections bilingues et des sections arabisées, ayant chacune leurs enseignants et leurs méthodes* »<sup>14</sup>. Entre 1965 et 1976, l'école algérienne a fonctionné d'une manière duale. Dans le primaire la langue arabe est enseignée en tant que langue et est également la langue de scolarisation et d'enseignement des autres savoirs. Elle est enseignée de la première année primaire jusqu'à l'université. La récente réforme du système éducatif (2003) met l'accent sur l'enseignement précoce des langues étrangères, à savoir le français dès la troisième année primaire et l'anglais en première année secondaire.

Le français est enseigné dans les établissements algériens comme une langue étrangère, introduite dans le cycle primaire à partir de la troisième année. Elle a sa place dans le secondaire, comme langue étrangère, et dans le supérieur, surtout dans les filières scientifiques et technologiques. Elle est toujours considérée comme la clé nécessaire pour poursuivre des études (notamment à l'étranger) ou pour trouver un emploi.

### **4-Les réformes du système éducatif**

La réforme par rapport à l'enseignement des langues étrangères à savoir le système éducatif Algérien depuis l'indépendance a subi plusieurs réformes au niveau de contenu (les programmes à enseigner), les méthodes d'enseignement, et les pratiques pédagogiques ainsi la formation des enseignants. Cette réforme s'inscrit parmi la série de réformes que l'ex

---

<sup>14</sup><http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=90>

président Bouteflika a mises en chantier. Le 13 mai 2000, la commission de réforme du système éducatif a été installée. Le but principal de cette réforme c'est d'évaluer le système éducatif en place à fin d'établir un diagnostic qualifié, objectif et exhaustif de tous les segments de l'école. Des mesures importantes sont prises concernant les langues d'enseignement, et de renforcer l'enseignement de la langue arabe, langue nationale, et officielle dans les trois cycles (primaire, moyen, secondaire). Les horaires de l'enseignement de l'arabe passèrent à 10h hebdomadaire, alors qu'elle cumule déjà de 7heures hebdomadaire.

Depuis 1995/1996, l'enseignement de tamazight en Algérie est introduit dans le cursus de l'éducation nationale. Dans les années 1997/1998 un manuel scolaire est mis à la disposition des enseignants et des apprenants par la tutelle. Depuis cette date, au moins trois types de manuels ont été élaborés, le dernier type en usage consiste dans les différents manuels conçus par des enseignants et des inspecteurs de tamazight membre de groupe spécialisé de discipline (GSD). A ce jour, presque tous les paliers du cursus allant de la quatrième année élémentaire à la troisième année secondaire sont pourvus de manuels de ce dernier type. Dès 2003, des programmes ont été élaborés par des équipes d'enseignants, en fait chaque programme correspondant à un palier est joint un document d'accompagnement. Le manuel intitulé « *lmed tamazight* » (apprends tamazight), il est reparti en deux tomes ; il préconise un enseignement thématique ayant l'unité didactique comme cadre méthodologique. En 2003, l'enseignement de tamazight a fait un autre pas ; les formateurs disposent pour la première fois depuis l'introduction de cette langue dans le système éducatif, d'un programme et d'un manuel officiel que tout enseignant doit suivre dans son activité pédagogique. Le ministère de l'éducation nationale propose des programmes avec une nouvelle approche pédagogique dite « approche par les compétence » et dont le cadre méthodologique consiste dans la « pédagogie de projet ».

L'enseignement du tamazight a toujours un caractère facultatif dans l'ensemble de l'Algérie, alors qu'il est obligatoire en Kabylie. En 2005, le tamazight a été introduit en 4<sup>ème</sup> année du primaire jusqu'à la troisième année secondaire, elle est enseignée à l'université comme langue de spécialité, les universités qui enseignent tamazight sont Bejaia, Tizi-Ouzou, Bouira. La langue française est enseignée comme première langue étrangère dès la seconde année primaire, l'anglais est introduit à la première année du collège. Au moyen, l'élève fréquente un nouveau milieu, une nouvelle méthode d'enseignement, des nouveaux modules et nouvelle langue dont il n'a pas étudié au primaire. Le rythme scolaire des élèves de 1am est de 4h par semaine, une heure de TD (des travaux dirigés par groupe, dont la classe sera divisé en deux groupes, un groupe étudie le français, le deuxième groupe étudie l'anglais), et une heure de rattrapage. Les élèves étudient l'anglais dès leur première année, dont ils l'apprendront petit à petit commençant par l'alphabet, les chiffres, les jours, les semaines, les mois en anglais, jusqu'à ce qu'ils arrivent à rédiger des phrases et des paragraphes. Les heures données pour apprendre cette nouvelle langue est de 3h par semaine.

Au secondaire, les élèves qui ont choisi le général, ont tendance à acquérir une troisième langue étrangère après le français (au primaire) et l'anglais (au moyen), qui est soit l'allemand, espagnole, ou l'italienne selon l'établissement, ils l'étudient dès la deuxième année secondaire (général), ceux qui ont choisi la filière technologique ne l'étudient pas (allemand, espagnole.), ils étudient des modules scientifiques (mécanique, physique,

science...) le français est d'une durée de 5h par semaine pour les classes général, et de 3h par semaine pour les classes technologique.

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, le système éducatif algérien a subi différentes réformes. La réforme de l'enseignement primaire opérée en 1976 par décret présidentiel donna naissance à l'école fondamentale qui entra en application en 1980. Cette réforme contribua à la généralisation de la langue arabe dans l'enseignement primaire et reléguait le français au rang de langue seconde. La rentrée scolaire 2003, une des principales caractéristiques de ce changement, c'est l'enseignement précoce des langues étrangères. Selon le nouveau programme la langue française est enseignée comme première langue étrangère à partir de la deuxième année primaire, l'anglais introduit en première année du secondaire, en 2004. La nouvelle réforme de 2008, le système éducatif algérien est divisé en plusieurs niveaux : préparatoire, fondamental (primaire et moyen), secondaire, professionnel et enfin l'enseignement supérieur.

**L'éducation préparatoire :** selon les réformes de 2008, les réformes de l'éducation nationale ont précisé que l'éducation préscolaire prépare les enfants à l'accès à l'enseignement primaire, elle favorise l'épanouissement chez l'enfant, de leurs personnalités, de développer leurs pratiques de langage grâce à des activités proposées, et de les initier aux premiers éléments de lecture, écriture, et de calcul à travers des activités attrayantes et des appropriés.

**L'enseignement fondamental :** est l'étape de scolarité obligatoire dont la durée est de neuf ans. L'enseignement primaire d'une durée de 5ans, et l'enseignement moyen 4ans. L'âge d'admission à l'école primaire est fixé à 6ans, à la fin un examen final ouvrant droit à la délivrance d'une attestation de succès. L'enseignement de moyen, est d'une durée de 4ans, la dernière année de scolarité un examen final ouvrant droit à l'obtention d'un « brevet d'enseignement moyen » l'élève est admis en première année secondaire.

**L'enseignement secondaire :** est d'une durée de 3ans, dispensé dans les lycées, comprend deux branches général et technologique, à la fin un examen de scolarité final baccalauréat qui ouvre les portes à l'université et l'enseignement supérieur.

## **Conclusion**

Notre travail de recherche est basé sur l'outil fondamental de la communication qui est la langue, et que le locuteur algérien utilise plusieurs langues dans différentes situations de communication (français, anglais, allemand), mais le français occupe une place prédominante en Algérie. Au premier, nous avons défini les langues en présence en Algérie, et les langues étrangères, ensuite, le système éducatif dans les différents paliers, comme on a abordé l'enseignement des langues étrangères et les réformes du système éducatif.

## **Chapitre 02**

### **Cadrage théorique et méthodologique**

## Introduction

Dans ce chapitre nous allons définir d'abord la notion de « langue », ainsi que la définition de la langue maternelle, son rôle et sa place dans l'enseignement de la langue étrangère, à fin de parler des phénomènes comprises du contact des langues, et mettre en relief quelques concepts comprises du contact de langues, notre travail de recherche sert à une analyse des productions écrites des élèves, de ce fait nous parlons de l'analyse contrastive, la production écrite, et surtout dans l'apprentissage/enseignement du FLE, tout cela constituent le point de départ de notre travail de recherche ; donc dans ce cadre théorique nous pouvons répondre à notre problématique de ce travail.

### 1-Qu'est-ce une langue ?

Le concept de langue est défini par le fondateur de la linguistique moderne, Ferdinand de Saussure le définit comme étant « *un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* »<sup>15</sup>. Alors la langue est un ensemble de signes linguistiques utilisés par un individu dans le but de communiquer, de s'exprimer avec les autres.

Elle est définie aussi par André Martinet comme suit :« *C'est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, dont la nature et les rapports diffèrent, eux aussi, d'une langue à une autre.* »<sup>16</sup>. Et selon le dictionnaire du Petit Larousse, le concept de « langue » « ... *est un système de signes linguistique, vocaux, verbaux, propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux, c'est un système de communication* »<sup>17</sup>.

À partir de ces définitions, nous pouvons dire que la langue consiste en un système grammatical avec des règles précises de syntaxe qui permettent de communiquer à l'oral et à l'écrit. La langue présente d'une part, un facteur d'identité de l'individu et de la société, elle est considérée comme un canal de communication, un moyen de transmission de culture, et surtout un outil d'expression, de découverte, de concrétisation des idées et de manifestation des pensées. Et d'autre part, un outil d'enseignement et d'apprentissage qui véhicule le savoir.

#### 1-1. La langue maternelle

La langue maternelle est la langue apprise en famille, acquise d'une manière naturelle par l'enfant depuis son jeune âge. Selon Louise Dabène : « *Etymologiquement, la langue maternelle est celle parlée par la mère ou par l'environnement parental immédiat c'est une langue qui se définit par l'antériorité de l'appropriation, (...) Elle est la première dans l'ordre de l'acquisition qui se fait au moment le plus favorable, le plus proche de la naissance* »<sup>18</sup>. De ce fait, nous pouvons dire que la langue maternelle est la première langue acquise par l'enfant, mais dans certains cas, où on trouve un enfant qui acquiert deux langues

---

<sup>15</sup>Claude HAGEGE, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob. 2002, p 36.

<sup>16</sup>André MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, col. Coursus 4<sup>ème</sup> édition, 2005, p20.

<sup>17</sup> Dictionnaire du Petit Larousse, (1997), édition anniversaire de la sèmeuse : Larousse.

<sup>18</sup>[http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.nyangui\\_a&part=363940](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.nyangui_a&part=363940)

maternelles à la fois, cela est dû au fait que la langue du père diffère de celle de la mère. Nous parlons d'un autre cas des immigrés où l'enfant apprend la langue de ces parents et celle du pays où il vit, il est donc dans une situation de bilinguisme. La langue maternelle joue un rôle très important à propos de l'identité d'un individu, « *quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la langue maternelle est toujours là, visible ou invisible, mais présente dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. C'est la référence première, le fil conducteur, le truchement universel* »<sup>19</sup>. En raison de cette diversité des cas de la langue maternelle, on trouve aussi des sens proches de ce concept.

### **1-1-1. La langue de la mère**

Elle se définit comme la langue parlée par la mère. De ce fait on peut dire que la langue maternelle est celle exprimée par l'environnement parental de l'enfant. Elle est surtout apprise par les interactions de ce dernier avec sa maman. En effet elle est la langue qu'il emploie le plus avec la communauté à laquelle il appartient.

### **1-1-2. La langue première**

La langue maternelle est la première langue apprise et acquise par l'enfant dès sa naissance. Il commence à parler, à réfléchir et à communiquer avec son environnement familial et social. Dans certains cas où l'enfant est dans une situation de bilinguisme il apprend deux langues différentes à la fois celle du père et celle de la mère, de ce fait on peut distinguer que la première langue est la langue de socialisation.

### **1-1-3. La langue naturelle**

La langue maternelle est apprise par l'enfant d'une manière naturelle et informelle, alors il s'agit d'une langue acquise à partir de l'entourage et des interactions avec les membres de sa famille avant d'aller à l'école. C'est une langue acquise sans faire un apprentissage guidé, dans une institution scolaire.

### **1-1-4. La langue source**

Les didacticiens utilisent le terme de la « langue source » pour désigner la langue maternelle comme « *En didactique des langues, la langue maternelle est également appelée par tradition langue source (parce qu'elle est la source de référence, de comparaison, d'un apprenant en situation d'apprentissage) par opposition à la langue cible, désignant la langue étrangère à acquérir* »<sup>20</sup> Alors, la langue maternelle est la langue source par rapport au recours qu'il fait l'apprenant dans son apprentissage donc elle est sa source de savoir.

## **1-2. La langue seconde**

La langue seconde contrairement à la langue maternelle, elle occupe la deuxième place après la langue mère, elle est considérée comme langue apprise dans le but de la communication,

---

<sup>19</sup>Robert GALISSON, *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères* : Du structuralisme au fonctionnalisme, CLE international. 1986, p52.

<sup>20</sup>Jean-Pierre ROBERT, dictionnaire pratique de didactique du FLE, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, 2008 p88.

elle est simplement une langue acquise chronologiquement juste après la première c'est-à-dire après la langue maternelle. La définition de FLS selon Jean Pierre CUQ 1991, et reprise en 2002 : « *Le français langue seconde est un concept ressortissant aux concepts de langue et de français, sur chacun des aires où il trouve son application. C'est une langue de nature étrangère éventuellement présentée sur ces aires par ces valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux et par degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est revendiqué. Cette communauté est bi où plurilingue, la plupart de ses membres le sont aussi, et le français joue dans leur développement psychologique, cognitif et informatif conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié*<sup>21</sup> ».

Ainsi, HENRY Besse considère qu'« *une langue seconde /étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci* »<sup>22</sup>. De ce fait, on peut dire que la langue secondaire est considérée comme étrangère par rapport à la langue officielle d'un autre pays alors le pouvoir d'en maîtriser doit se faire par l'apprentissage, ou prenant l'exemple des immigrés la langue seconde est la langue majoritaire, éventuellement officielle du pays ou de région où ils s'installent.

## **2- La place de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE**

La langue maternelle représente un point de départ dans l'apprentissage et l'enseignement d'une langue étrangère. Elle est donc omniprésente en classe mais il reste aux méthodes approuvées par l'enseignant, et surtout le recours des élèves à leurs premières langues pour répondre aux questions, ou pour traduire des mots non compris en français. Cette dernière est considérée donc comme une langue de référence ainsi comme un repère pour apprendre un nouveau savoir dans le but de faciliter et simplifier la compréhension de la deuxième langue.

« *La langue maternelle est une « langue matrice » pour les apprenants dans l'appropriation d'une autre langue* ».<sup>23</sup> Cela confirme que la langue maternelle est un outil qui aide l'élève à apprendre une nouvelle langue, et débloquent les situations d'intercompréhension rencontrées dans son apprentissage, sans oublier la confirmation de l'enseignant sur la compréhension de ses élèves, ce qui lui permet la progression dans l'apprentissage de cette langue.

## **3- Le rôle de la langue maternelle dans la classe du FLE**

Les pédagogues, les didacticiens et les linguistes s'intéressent à la langue maternelle et son rôle dans le processus d'enseignement /apprentissage des langues. L'utilisation de la langue maternelle par l'enseignant ou par l'apprenant, se diffère d'une classe à une autre, parce qu'on trouve pour certains enseignants qui font un recours à la langue maternelle lors du déroulement du cours que cette stratégie est avantageuse, comme elle joue un rôle très important dans ce qui concerne la compréhension des élèves, et le fait de la progression de

---

<sup>21</sup> Jean-Pierre Cuq, *Le français, langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, (collection Références), 1991, p96.

<sup>22</sup> Henry BESSE, (1987), p 14.

<sup>23</sup> George KOUTSOSTATHIS, L'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE, in : Rapport de stage, université de Rouen, 2015, p25.

l'apprentissage de la langue étrangère. Parlant du côté de l'élève, ce phénomène langagier lui aide à la compréhension du cours, et à débloquer l'incapacité de s'exprimer en français.

Le recours à la langue maternelle peut être un avantage comme il peut être un handicap et un obstacle pour apprendre la langue étrangère, parce qu'elle peut influencer négativement sur l'élève, cela le confirme CASTELLOTTI « *La langue première occupe une place contradictoire. D'une part, elle est au centre des tentatives de construction méthodologique, dans la mesure où c'est généralement l'acquisition de la L1 qui sert de modèle à l'élaboration des principes et des méthodes censés guider l'apprentissage des L2 ; mais dans le même temps, l'exigence d'accéder à une langue usuelle implique son exclusion en tant que source et référence pour cet apprentissage* »<sup>24</sup>. Malgré les réticences possibles quant à sa présence en cours de langue étrangère, la langue maternelle s'avère aujourd'hui être indubitablement utile et essentielle dans la mesure où elle doit être employée essentiellement pour apporter à l'apprenant les connaissances et les compétences de base de la langue.

#### **4-Les phénomènes de contact de langues**

L'entrechoque d'une langue avec une autre peut produire des phénomènes langagiers, commençant par :

##### **4-1. Le bilinguisme**

Cette notion signifie la capacité de maîtriser deux langues différentes par une personne ou un groupe de personnes dans une situation de communication. Selon Jean Dubois et al (1994 : 188) « *Le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations deux langues différentes* »<sup>25</sup>. A partir de cela, nous pouvons dire que le bilinguisme désigne tout individu qui a des compétences linguistiques dans une autre langue à part sa langue maternelle. Les définitions de bilinguisme sont multiples. Selon George Mounin « *Il existe un certain flou terminologique concernant le mot. Certains le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues, et distinguent les situations de bilinguisme, de trilinguisme, et de plurilinguisme...D'autres auteurs -les plus nombreux- considèrent que toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et chez l'individu sont applicables à trois, quatre, cinq langues ou plus, font du bilinguisme un emploi générique.* »<sup>26</sup>

Cela affirme que, pour la majorité des linguistes, le bilinguisme est un cas de plurilinguisme, dont la maîtrise d'un individu de deux ou plusieurs langues différentes. Il est donc bilingue.

Le bilinguisme peut être individuel, à savoir le mode d'acquisition de deux langues en écoutant les parents, donc par le milieu familial. Il peut être social à partir des interactions et des situations de communication avec les autres. C'est pour cela que l'acquisition de deux langues se fait différemment d'une personne à une autre. On distingue donc, un bilinguisme précoce dont l'individu acquiert deux langues avant l'âge de scolarisation (5ans), alors que durant la scolarisation à l'école est un bilinguisme scolaire. Être bilingue peut se faire d'une manière simultanée, dont l'individu apprend deux langues au même temps, ou d'une manière

---

<sup>24</sup>Véronique CASTELLOTTI, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris, CLE International, DLE. 2001, P17.

<sup>25</sup>Jean DUBOIS (et all.), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.

<sup>26</sup>Marie-Louise MOREAU, *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, 1997, p61.

successive quand il apprend l'une après l'autre. On peut distinguer aussi un bilinguisme équilibré, dont la maîtrise des deux langues de la même compétence, d'un bilinguisme dominant, à savoir la maîtrise d'une langue mieux que l'autre.

## 4-2 Le plurilinguisme

Cette notion désigne tout individu qui peut communiquer dans deux ou plusieurs langues différentes, qui a des compétences dans les quatre compréhensions à l'oral, l'écrit, comprendre et parler ou comprendre et écrire. Jean Dubois confirme qu'« *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (Dans sa famille, dans ses relations avec l'administration, etc.). On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication (...)* ». <sup>27</sup>

Le plurilinguisme est donc la coexistence de plusieurs langues, aussi ce concept désigne la situation dans laquelle l'usage de multiples langues au sein d'une même communauté, par exemple un individu qui vit en Espagne et qui parle le français en famille, l'anglais dans sa vie professionnelle et l'espagnol dans sa vie social, il est donc plurilingue. L'Algérie est considérée comme un pays plurilingue, et cela renvoie aux relations avec le monde extérieur et surtout le facteur historique, qui a connu différentes civilisations. À ce même propos Tahar DJAOUT déclare que « *L'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée* ». <sup>28</sup>

## 4-3 L'alternance codique

Cette notion d'alternance codique ou code- *switching* peut se définir comme « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-système grammaticaux différents* ». <sup>29</sup> D'après cette définition, ce concept signifie le passage d'une langue vers une autre dans le même échange verbal par le locuteur dans les interactions quotidiennes avec les autres. Ce phénomène linguistique est lié aux communautés plurilingues, ayant une certaine compétence d'une ou plusieurs langues, dont le locuteur fait un recours dans le cas d'incompétence linguistique d'une manière naturelle à sa langue maternelle. Autrement dit, l'alternance codique est une stratégie linguistique qui permet l'insertion d'un mot ou d'une expression propre à une langue dans un énoncé d'une autre langue différente, par exemple l'interprétation des deux langues français/arabe afin d'accorder une organisation discursive et surtout la cohérence et la production du sens. L'objectif de cette stratégie le souligne John GUMPERZ « *Le renforcement d'un message important, la citation, l'indication, quant au destinataire principal du message, ou l'introduction d'une connotation particulière que l'autre langue évoque mieux* » <sup>30</sup>. Elle est donc une stratégie, un mode et un style de s'exprimer pour faciliter la compréhension et la communication.

<sup>27</sup> Jean DUBOIS, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, librairie Larousse, Paris, 1994, P381.

<sup>28</sup> Tahar DJAOUT « Des acquis ? », Ruptures, N°15, 20 au 26 avril 1993. 1989.

<sup>29</sup> John Joseph GUMPERZ, *Sociolinguistique Interactionnelle : une Approche Interprétative*, Paris : éditions l'Harmattan, 1989. P57.

<sup>30</sup> John Joseph GUMPERZ, « Sociolinguistique interactionnelle », université de la Réunion, Le Harmattan, 1989, p57.

M.BLANC et J.F. HAMERS soulignent que : « *Dans l'alternance des codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement à la langue (LY) il en va de même pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue (LY), un segment peut varier en ordre de grandeur allons d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncé, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase* ».

En outre, pour mieux expliquer ce passage, on prend l'exemple de l'apprentissage du français, l'apprenant alterne une phrase ou un énoncé de sa langue maternelle à un autre phrase ou énoncé de la langue française, dans le but de faciliter les tâches difficiles dans l'apprentissage de cette dernière. L'alternance codique peut être inter phrastique quand le locuteur veut alterner une phrase ou un énoncé, par exemple pour la répétition ou la confirmation de ce message, comme elle peut être intra phrastique donc à l'intérieur de la phrase, il s'agit de combiner des constructions syntaxiques de deux langues au sein de la même phrase ou énoncé, le dernier cas de cette notion est l'alternance extra phrastique, qui consiste à intégrer une expression dialectale propre à une langue dans une interaction verbale.

#### **4-4 Le contact de langues**

Le terme de contact de langue est utilisé pour la première fois par Uriel Weinreich en 1953, qui signifie l'existence de deux ou plusieurs langues dans une même communauté ou chez un même locuteur. Cette notion est fondamentale dans la sociolinguistique, elle a été abordée par plusieurs chercheurs. Selon Jean Dubois « *le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues* ». <sup>31</sup>

Ce concept est donc un résultat de la coexistence de plusieurs langues dans un même terrain linguistique, ou l'individu est capable d'utiliser deux ou plusieurs langues dans un même échange verbal, en effet, il est l'association des systèmes linguistiques différents. Cette notion inclut « *toutes situations dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement d'un individu. Le concept de contact de langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc individu bilingue* » <sup>32</sup>. Alors, on peut distinguer à partir de ces définitions que le contact de langues est lié à la situation linguistique de l'individu, bilingue ou plurilingue. En Algérie, il existe plusieurs langues en contact : l'arabe (classique, dialectal), le français et le kabyle, cette variété linguistique renvoie au statut de ce pays (géographique, historique...etc.), on peut dire donc que l'usage des langues en Algérie dépend des locuteurs algériens et surtout dans les différentes situations de communication.

#### **5- L'analyse contrastive de deux systèmes linguistiques en contact**

L'analyse contrastive aussi dite linguistique contrastive, a pour objet une comparaison systématique des systèmes linguistiques de deux langues ou plus. Elle est née à la fin des années 50 aux Etats Unis, avec les travaux de FRIES et Robert LADO (1945/1957). Comme elle est fondée par plusieurs autres fondateurs de cette discipline, tels : Uriel Weinreich, R.L

---

<sup>31</sup>Jean Dubois, et All, Dictionnaire de linguistique et sciences de langage, Larousse, Bordas, 1994.

<sup>32</sup>Josiane HAMERS, *Contact de langues*, in Moreau. M-L (éd), Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga, 1997, p. 94.

Politzer, Ch. A Fergusson...etc. Selon SORES, cette notion est :« ...Une branche de la linguistique appliquée dont l'objectif est la comparaison des systèmes linguistiques de deux ou de plusieurs langues afin de faciliter leur enseignement et leur apprentissage ainsi que la traduction. »<sup>33</sup>. Cette discipline est apparue en relation directe avec des situations réelles où les langues sont en contact chez les individus, ou dans des communautés linguistiques. Son but principal est de résoudre les difficultés et les erreurs des apprenants qui sont dues au contact des langues. La perspective contrastive implique une comparaison entre deux ou plusieurs langues qui se confrontent dans le processus d'apprentissage. Selon Kamel EL KORSO, l'analyse contrastive est :« La comparaison de deux langues est basée sur le fait que ce sont les différences entre la langue maternelle et la langue étrangère que l'élève devrait assimiler. Ces différences peuvent être établies et écrites à l'aide de recherche contrastive »<sup>34</sup>. L'étude contrastive doit tenir compte aussi bien des dissemblances que des ressemblances entre les langues comparées. Elle s'attache à décrire les différences systématiques qui séparent les deux langues étrangères dans le processus d'apprentissage.

### **5-1. La notion « erreur » et ses types**

Au sens étymologique, le terme « erreur » vient du verbe latin « error » de « errare », état d'un esprit qui se trompe, qui prend le faux pour le vrai. Ce concept est défini comme : « un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement ; jugement ; fait psychique qui en résulte »<sup>35</sup>. Cela veut dire que le mot « erreur » signifie un acte de se tromper, d'adopter ou d'exposer une opinion non conforme à la vérité, pour tenir de vrai de ce qui est faux. En didactique des langues, l'erreur est souvent perçue comme un élément perturbateur dans le processus d'enseignement et d'apprentissage à cause d'une incapacité des élèves et surtout leurs niveaux de connaissances de la langue étudiée.

#### **5-1-1 Les erreurs intra linguales**

Les erreurs intra linguales concerne l'apprentissage de l'apprenant à la langue cible, où il trouve une difficulté dans la grammaire où dans l'application de certaines règles linguistiques. Par exemple, l'apprenant peut commettre des erreurs en mélangeant des règles grammaticales de la langue source avec celles de la langue cible. Ces erreurs ne trouvent pas leurs origines dans la langue source. « Les erreurs intra linguales sont celles qui concernent directement l'acquisition de la langue étrangère »<sup>36</sup>. Ce type d'erreur n'est pas dû aux interférences qui se trouvent dans la langue cible elle-même.

#### **5-1-2 Les erreurs interlinguales**

Les erreurs interlinguales sont des erreurs typiquement interférentielles, elles sont causées souvent par l'existence de deux langues, à partir de l'influence de la langue source sur la

---

<sup>33</sup> Anna SORES, Typologie et linguistique contrastive : théorie et application dans la comparaison des langues, Ed Peter Lang, 2008, p18-19.

<sup>34</sup> Kamel EL KORSO, Linguistique *contrastive* : la langue allemande – Problèmes et méthodes, OPU ; Ben-Aknoun (Alger), 1985, p3.

<sup>35</sup> Le petit Robert, 1985, p 684.

<sup>36</sup> Nedret OZTOKAT, Analyse des erreurs/analyse contrastive in Grammaire et Didactique des langues. N° 590, 1993, p70.

langue cible. Selon OZTOKAT « *Les erreurs interlinguales sont celles qui proviennent en générale de l'interférence, c'est-à-dire des transferts négatifs que fait l'apprenant de sa langue maternelle à la langue étrangère qu'il est en train d'apprendre.* »<sup>37</sup>. De ce fait, on peut dire que ce type d'erreur renvoie à la confusion entre la langue cible et la langue source résultant de contact des langues qui mène l'apprenant à faire un transfert négatif.

### 5-1-3. Distinction Erreur/ Faute

Le terme « erreur » a toujours été confondu avec celui de « faute », ces deux mots sont des synonymes mais, en réalité ils ont un sens différent, ils sont considérés aussi comme semblables. Selon le petit robert le mot « faute » étymologiquement issu du mot « Faller » qui signifie « tromper ».

Selon le dictionnaire Larousse 2008, le mot « faute » est considéré comme un « *manquement à une norme aux règles d'une séance, d'un art, d'une technique...etc. Manquement à un règlement, à une loi ... comme une faute d'orthographe* »<sup>38</sup>.

D'après les définitions précédentes, nous avons conclu que l'erreur est systématique ; et due au non concentration ou perturbation dans l'application d'une règle acquise. Elle est due aussi à la fatigue, le stress, la peur...etc. L'apprenant connaît la règle qu'il aurait dû appliquer, il peut donc la corriger, c'est ce qu'on appelle « faute ». Selon S.P Corder « *la faute n'est pas le résultat d'un défaut de compétence mais de la pression neurophysiologique ou de l'imperfection dans le processus de l'encodage et de l'énonciation articulée* »<sup>39</sup>. Contrairement à l'« erreur », qui est due à l'absence de connaissances de langue cible ou exactement à la non maîtrise de certaines règles linguistiques de la langue étudiée, donc ce cas, l'apprenant a besoin d'aide pour corriger l'erreur qui a commet, donc on peut constater que l' « erreur » est systématique vu qu'elle est liée à la compétence de l'apprenant.

### 5-2 L'inter langue

L'inter langue est une stratégie d'apprentissage utilisée par l'apprenant d'une langue cible, pour se débarrasser des difficultés qu'il rencontre, il va faire un va et vient entre sa langue maternelle et la langue étudiée pour développer ses capacités et mieux comprendre ce qui est compliqué pour lui, et par conséquent il va commettre des erreurs. Selon Jean DUBOIS l'inter langue est donc : « *Dans les situations d'apprentissage d'une seconde langue, l'inter langue est un système intermédiaire plus au moins stabilisé fondé sur la présence simultanée d'élément appartenant à chacune des langues en présence* »<sup>40</sup>. En effet, on constate que la stratégie d'inter langue est un fait d'entrechoque de deux idées de deux cotés différents dont son rôle intervient comme intermédiaire.

QUQ désigne le terme inter langue comme « *la nature et la structure spécifique du système d'une langue cible intériorisée par un apprenant à un stade donné (...). Ce système est caractérisé par des traits de la langue cible et la langue source (langue maternelle ou autres*

---

<sup>37</sup> Ibid. p69.

<sup>38</sup> Larousse. 2008. P613.

<sup>39</sup> Stephen Pit CORDER, Error analysis, Interlanguage and second language acquisition, in language teaching and linguistics, ed valery Kinsella, Cambridge, 1978, p63.

<sup>40</sup> Jean DUBOIS, Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Hatier, Paris, 1999, p140.

*langues acquises postérieurement ou simultanément* »<sup>41</sup>. À partir de cela, on affirme que la langue source est le point de départ ou l'apprenant passe à cette stratégie pour acquérir la langue étrangère.

## 6- L'interférence

Le phénomène d'interférence renvoie au contact entre les langues. Il s'agit donc de l'intégration des caractéristiques spécifiques à une langue dans la pratique d'une autre langue, cela est lié principalement à l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère dans des cas d'incompétences linguistiques de cette langue. À croire la définition fournie par le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, « *on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B* »<sup>42</sup>.

En effet, ce concept est défini comme « *Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangères dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble de système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines de vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.* »<sup>43</sup>. A partir de cela, nous pouvons dire que l'interférence est une stratégie utilisée par le locuteur afin de se débarrasser des situations communicatives difficiles en langue cible. Cependant, il est utilisé par des locuteurs qui ne peuvent pas s'exprimer en leur langue maternelle donc il est plus fréquent par la langue seconde. En ce qui concerne les apprentissages de langues, l'interférence est plus utilisée par les apprenants et parfois par les enseignants, dans l'apprentissage/enseignement des langues pour mieux rentabiliser les apprentissages. Selon Jean Pierre Cuq « *Les interférences permettent de suppléer à certaines difficultés que l'on pourrait éprouver dans le maniement de la langue cible* ».<sup>44</sup>

L'interférence se présente donc comme un obstacle prendre en charge dans l'enseignement/ apprentissage des langues. Selon les linguistes Josiane F. Hamers et Michel Blanc : « *L'interférence désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* »<sup>45</sup>. Allant également dans la même direction, Geneviève Vermes et Josiane Boutet, ont indiqué que : « *L'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans L2. L'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* »<sup>46</sup>. A partir de ces définitions, on peut constater deux caractéristiques d'interférence, l'une est le fait d'existence de deux langues différentes dont l'intégration de certaines unités d'une langue dans une autre langue, l'autre c'est l'incompétence du locuteur de bien s'exprimer dans une telle langue.

---

<sup>41</sup>Jean-Pierre CUQ, « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », CLE INTERNATIONAL, Paris. 1996, p253.

<sup>42</sup>Claude KANNAS, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Paris : Larousse, 1994, p252.

<sup>43</sup>Uriel WEINREICH, cité par LJ-CALVET, Sociolinguistique, Ed, Puf, 1996, p23.

<sup>44</sup>Jean CUQ, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : Clé international. 2003. P225-226.

<sup>45</sup>Josiane HAMERS et Michel BLANC, *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles : Margada, 1983, P 452.

<sup>46</sup>Géza VERMES et Josiane BOUTET, *France pays multilingue*, Tome 2, Paris, Le harmattan, 1987, P111.

## 6-1. Les types d'interférence

L'interférence est un phénomène linguistique qui touche plusieurs niveaux dans la langue, on peut les distinguer comme suit :

### 6-1-1. L'interférence phonétique

Cette 'interférence concerne l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère au niveau de la prononciation selon Blanc Michel : « *Il y a une interférence phonétique lorsqu'un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte : elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger* »<sup>47</sup>. Donc l'interférence phonétique est le fait de trouver une difficulté dans la prononciation de certains sons de la langue étrangère pour cela l'interlocuteur le remplace par un son de sa langue maternelle pour avancer dans sa production orale.

### 6-1-2. L'interférence grammaticale

L'interférence grammaticale concerne la structure syntaxique : l'ordre, le genre, les déterminants, les prépositions, les déterminants... de sa langue maternelle dans la langue étrangère. Selon Blanc-Michel « *L'interférence grammaticale suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour les aspects de la syntaxe : l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps, le monde...etc.* »<sup>48</sup>.

### 6-1-3. L'interférence lexicale

Elle est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle, on écrit une autre langue. C'est l'utilisation des mots empruntés à la langue maternelle dans une langue étrangère. D'après Blanc-Michel « *On parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue* »<sup>49</sup>. Cela veut dire que l'interférence lexicale est le fait d'employer des unités lexicales de sa langue maternelle dans la langue étrangère. Ce type d'interférence concerne les unités lexicales que le locuteur bilingue introduit dans son discours. Ce transfert interlingual se fait lorsqu'un terme donné, utilisé, appartient à la langue cible.

### 6-1-4. L'interférence syntaxique

L'interférence syntaxique concerne les combinaisons des unités des discours de la langue du bilingue dans d'autres langues, à cause d'une méconnaissance de règles de cette dernière. Selon Andrée Tabouret-Keller : « *L'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de*

---

<sup>47</sup>Michel BLANC, Concepts de base de la sociolinguistique, Paris, Ellipse, 1998, p178.

<sup>48</sup>Ibid. p179.

<sup>49</sup>Ibid.

*syntagmes* »<sup>50</sup>. De ce fait nous pouvons dire que l'interférence syntaxique est liée aux erreurs d'ordre syntaxique lors du transfert de certaines unités de la langue A vers la langue B.

### **6-1-5. L'interférence sémantique**

Il s'agit d'une interférence touche l'emploi des mots en L2 dont le sens correspond à celui de la L1. C'est l'introduction de nouvelles structures sémantiques dans la langue étrangère, où l'apprenant forme des phrases avec de nouveaux mots propres à lui, alors ce type est lié au sens ce qui peut résulter un changement dans la compréhension de ces structures.

### **7- Distinction entre interférence et transfert**

Le transfert est la transposition d'une idée d'une langue vers une autre, ce mouvement renvoi à l'influence de la L1 de l'apprenant sur sa performance en L2, il peut être positif ou négatif. J.P.CUQ a expliqué ce concept et ses types comme suit : « *le transfert est la transmission des habitudes langagières d'une langue vers une autre langue. Soit il rend facile l'acquisition de la langue étrangère soit il la rend plus difficile. Donc on parle du transfert positif (qui facilite l'acquisition de la langue étrangère) ou du transfert négatif (qui empire l'acquisition de la langue étrangère)* »<sup>51</sup>. A partir de cela, nous constatons que le transfert positif se fait quand l'apprenant transfère une unité de sa langue maternelle, afin de faciliter l'apprentissage de la langue qu'il est en train d'apprendre. Alors que le transfert négatif appelé aussi interférence est considéré comme transmission négative des mots de langue maternelle vers une langue étrangère. Cela le confirme DEBYSER et dit que le : « *transfert l'effet positif d'un apprentissage sur un autre et interférence l'effet négatif* »<sup>52</sup>. L'interférence est donc considérée comme un transfert négatif ou une transmission négative des structures linguistiques de sa langue maternelle vers la langue étrangère, par conséquent, l'apprenant va commettre des erreurs qui lui mènent à la perturbation de son apprentissage de L2. Donc la langue source exerce en effet sur l'acquisition de la langue cible une double influence à la fois positive et négative. C'est grâce à la connaissance de sa propre langue qu'un individu peut apprendre une langue étrangère, mais cette langue maternelle est aussi un facteur de ralentissement d'acquisition de la langue cible.

### **8. Définition de la production écrite**

La production écrite est un terme en principe neutre, signifiant uniquement « émission de parole ou de texte écrit » sans que cette parole ou ce texte revête un statut particulier. C'est un contexte de mobilisation de toutes les compétences et les capacités linguistiques et communicatives à savoir les stratégies et les idées.

Il s'agit donc d'une juxtaposition de phrases pour former un petit texte lisible et compréhensible. Robert Bouchard qui a défini ce concept comme étant « *une capacité à produire des discours écrits bien formés y compris dans leur organisation matérielle,*

---

<sup>50</sup>Andrée TABOURT-KELLER, « L'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues », in, journal de langue en contact, 2008, p7-18.

<sup>51</sup> Ibid.

<sup>52</sup>Francis DEBYSER, « L'enseignement du français au niveau 2 », in, « le français dans le monde », 1970 p31-61.

*approprié à des situations particulières diversifiées* »<sup>53</sup>. La production écrite est une activité qui a un but et un sens ; les apprenants écrivent pour communiquer avec un ou des locuteurs, et pour transmettre ses idées à son enseignant. Autrement dit, il est amené à former et à exprimer ses idées et ses sentiments pour les communiquer à d'autres pour actualiser une compétence de communication écrite.

### **8-1. La production écrite dans l'enseignement/apprentissage du FLE**

La production écrite joue un rôle très avantageux pour l'apprenant dans son apprentissage du français, ou il va exprimer ses idées et ses réflexions par la rédaction des phrases et surtout la pratique de ses connaissances du français dans plusieurs stades (la grammaire, le vocabulaire, orthographe...). Selon G. Vigner « *Dans toutes les situations d'enseignement que, soit en langue étrangère ou en langue maternelle, l'accès à l'écrit est toujours délicat à organiser et se révèle le plus souvent décevant dans ces résultats* ». <sup>54</sup> En outre, la production écrite se trouve une activité complexe à l'apprenant, ou l'enseignant lors de sa correction des écrits de ce dernier trouve une incohérence et des redondances au niveau du style et de sens, cela pose un problème chez les enseignants et les élèves et ça reste un sujet très délicat. La mise en valeur de la production écrite dans l'enseignement/apprentissage du français, renvoie à la méthode enseignée par l'enseignant à l'apprenant, afin de l'encourager vers la pédagogie de l'écrit qui se passe par une planification afin d'aboutir ses compétences et ces connaissances acquises en classe.

### **8-2. L'importance de la production écrite**

Dans l'apprentissage/enseignement, la production écrite est une activité qui joue un rôle primordial, surtout avec les réformes du système éducatif. Cette stratégie est un aide à l'apprenant pour produire des textes, où il exprime ses sentiments, ses idées et ses intérêts afin de les transmettre aux autres.

Il est donc clair que la production écrite est une stratégie très présente dans la classe, car elle vise à améliorer les compétences de l'apprenant au niveau linguistique et communicatif, vu qu'elle rassemble ces deux tâches en une seule, donc les réflexions et les connaissances de ce dernier s'expriment sous forme d'un texte écrit pour communiquer un sens à son enseignant et ses camarades en classe, dont l'enseignant arrive à suivre et à contrôler les acquis de l'apprenant. Selon VIGNER : « *Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts : l'unique raison d'être au second et de représenter le premier* »<sup>55</sup>. Alors ce dernier envisage la production écrite comme un outil de description du langage oral, dont laquelle l'apprenant développe ses capacités à l'écrit.

## **Conclusion**

---

<sup>53</sup> Robert BOUCHARD, texte, discours, document : une transposition didactique des grammaires de texte, in *Le Français dans le monde*, 1989, p160.

<sup>54</sup> Gérard VIGNER, *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, CLE, International, 2001, p73.

<sup>55</sup> Gérard VIGNER, *Ecrire, Eléments pour la pédagogie de la production écrite*, CLE Internationale, Paris, 1982, p10.

Ce chapitre a pour objectif de montrer l'effet de la présence de la langue maternelle dans l'enseignement de la langue étrangère, où l'apprenant crée une situation de contact de langues en classe, à savoir les situations du bilinguisme et du plurilinguisme, donc le recours à la langue maternelle est lié à la stratégie et aux méthodologies d'apprentissage/enseignement à la fois de l'enseignant et de l'apprenant car cela influe sur l'acquisition du FLE.

## **Chapitre 03**

### **Description de l'enquête et analyse des données recueillies**

Après avoir présenté dans la partie théorique les notions qui ont des convenances avec notre thème de recherche, nous passons à la deuxième partie de notre recherche qui nous permet de d'identifier et d'analyser les erreurs commises par les apprenants de français, élèves du collège, dans la production d'un corpus écrit. Dans ce chapitre, nous allons analyser des expressions écrites des élèves de la première année moyenne du CEM dénommé le 8 mai 1945 Kherrata afin de connaître l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage/enseignement du FLE. Notre corpus est constitué de 20 copies d'examens de ces derniers. Cette partie analytique des écrits des élèves sert à analyser et identifier les erreurs produites par les apprenants au niveau de la langue (syntaxe, grammaire, orthographe...). Elle est suivie par deux questionnaires destinés aux enseignants et aux apprenants.

## **1-Description du lieu d'enquête**

Notre observation a été effectuée au Cem 8 mai 1945 de Kherrata. Cette dénomination renvoie aux événements du 8 mai 1945 (Guelma, Sétif, Kherrata). Les Algériens ont fait des manifestations pour revendiquer la liberté et l'indépendance du pays. Ces soulèvements populaires ont été réprimés par les forces coloniales françaises et ont entraîné un grand nombre de morts. Des centaines de personnes ont été balancées dans les ravins profonds des gorges de Kherrata. Cette école se situe au centre de cette ville, ouverte en 1987. Elle accueille 755 élèves, de différents niveaux (première année jusqu'à la quatrième année). Six enseignants du français, font partie de l'effectif encadrement. Cette école est très connue par le taux de réussite de ses élèves à l'examen du BEM. Pour l'année (2019-2020), 80% des candidats à l'examen (BEM) ont eu leurs brevets.

## **2- Procédé de recueil des données : le questionnaire**

Dans ce travail de recherche, nous avons opté pour le procédé d'enquête par le questionnaire qui s'avère nécessaire pour l'obtention des données de notre recherche.

### **2-1. Qu'est-ce qu'un questionnaire ?**

Un questionnaire est constitué d'une série de questions à l'adresse d'un informateur afin de définir un cas, une situation...C'est un outil adapté pour recueillir des informations précises et également un moyen utilisé par l'enquêteur pour avoir des réponses aux questions. Angers M, présente le questionnaire comme : « *un procédé technique direct pour interroger les individus* »<sup>56</sup>. Le questionnaire est une technique de recherche qui sert à recueillir les informations des personnes par le biais d'un formulaire, qui contient un nombre de questions. Javeau C ajoute une autre précision en disant : « *Le questionnaire est un document sur lequel sont notées les réponses sur les réactions d'un sujet déterminé.* »<sup>57</sup>. C'est une démarche qui permet de quantifier les données lors du recueil d'informations sur un groupe social. Elle vise à obtenir des données statistiques.

---

<sup>56</sup>Maurice ANGERS, Initiation pratique à la méthodologie des recherches. Casbah, Alger. 1997, p146.

<sup>57</sup>Claude JAVEAU, L'enquête par questionnaire : Manuel à l'usage du praticien. Collection Amazon, 2002, p29.

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur « l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du français au moyen ; cas de première année », nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

### Questionnaire destiné aux enseignants

Sexe : féminin  masculin

Age :

1-Combien d'années d'expériences avez-vous cumulées ?

.....

2-Quel diplôme avez-vous ?

Licence  master

Autres :

.....  
.....

3-Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle  arabe  français

4-Lors des séances du cours, vous parlez aux élèves uniquement en français ?

Oui  non

-Si la réponse est **non**, dites pourquoi vous recourez à une autre langue, et à quel moment vous le faites ?

.....  
.....  
.....

5- Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui  non

6-Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Transmettre le message  Aider les apprenants à mieux comprendre

Expliquer quelques règles grammaticales

7- A quelle langue recourez-vous le plus souvent ?

Kabyle  arabe  aucune

8- Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement est-il :

Positif  négatif

-Pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....

9-Lors du cours, vous utilisez quel support pour mieux expliquer le cours aux apprenants ?

Tableau  livre  autre

Autre :

.....  
.....

10- Pensez-vous que les apprenants apprécient le recours à une deuxième langue pendant le cours ?

Oui  non

Pourquoi ?

.....  
.....

Merci pour votre précieuse contribution.

Dans le cadre de notre travail de recherche portant sur « l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du français au moyen ; cas de première année », nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions figurant sur le document.

### Questionnaire destiné aux apprenants

Sexe : féminin  masculin

Age : .....

1-Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle  arabe  français

2- Quel est le niveau d'instruction de votre père ?

Primaire  moyen  secondaire  universitaire

Aucun

3- Quel est le niveau d'instruction de votre mère ?

Primaire  moyenne  secondaire  universitaire

Aucun

4- Quelle (s) langue(s) parlez-vous à la maison ?

Kabyle  arabe  français

5- Quelle(s) langue (s) parlez-vous en classe ?

Kabyle  arabe  français

6- Faites-vous un recours à la langue maternelle dans vos productions écrites ?

Oui  non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

7- Vos enseignants de langues étrangères utilisent-ils d'autres langues en classe ?

Oui  non

Et à quel moment du déroulement du cours ?

.....  
.....  
.....

8- Appréciez-vous le recours de l'enseignant à d'autres langues en classe ?

Oui  non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

9-Trouvez-vous des difficultés dans les productions écrites ?

Oui  non

Merci pour votre précieuse contribution.

### 3-Analyse des productions écrites et interprétation des résultats

Il est question dans cette deuxième étape du chapitre de relever séquentiellement les éléments relevant de l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du français. À cet effet il est judicieux de les synthétiser dans une grille qui tâchera de montrer les erreurs repérées avec des explications et des corrections au niveau : lexical, morphologique, phonétique et syntaxique.

### 4-Tableau d'identification des erreurs intra linguales

#### 1-Erreurs morphosyntaxiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-la pollution engendrent des maladies	Erreur de conjugaison commise par la conjugaison du verbe /ãzãdre/ au pluriel pour un sujet au singulier, l'apprenant kabylo phone où arabo phone confond entre les temps et les modes de la conjugaison de sa LM et celui de la langue étudiée ; dont il a accordé le verbe avec le C.O.D au lieu de l'accorder au sujet.	La pollution engendre des maladies
-en dois éviter les ordures	Erreur commise par la conjugaison du verbe /dãvwar/ a la première personne du singulier au lieu de l'accorder avec le pronom indéfini /ã/, vu que l'apprenant recourt à sa LM lors la conjugaison des verbes où les modes et les temps de la LE et la LM fonctionnent différemment.	On doit éviter les ordures
-il faut protégé la terre	Erreur de conjugaison du verbe /prãteze/ commise par l'application du passé composé au deuxième verbe au lieu de l'infinitif, cela est lié à la différenciation des modes de conjugaison en arabe et en kabyle avec le français. L'apprenant ne maîtrise pas la règle des verbes.	Il faut protéger la terre
-nous doisons	Erreur de conjugaison commise par la méconnaissance de la règle grammaticale du verbe de	Nous devons

	troisième groupe /dəvwɑr/, ou les modes et les temps de L1 ne fonctionnent pas de la même façon par rapport à L2. Il a conjugué le verbe « devoir » au présent de l'indicatif avec la terminaison des verbes du premier groupe.	
-les déchets des bateaux qui salit notre terre	Erreur de conjugaison, /salir/l'apprenant a conjugué le verbe « salir » à la troisième personne du singulier au lieu du pluriel (les déchets). Le rapport d'accord n'est pas marqué entre le sujet et le verbe, dont Il a accordé le verbe avec le C.O.D et non pas avec le sujet.	Les déchets des bateaux qui salissent la terre
-il faut jete	Erreur de conjugaison /ʒet/ de deux verbes avec un sujet, au lieu de le mettre à l'infinitif/ʒəte/, à savoir les modes de la conjugaison des verbes en arabe ou kabyle et celle du français qui sont différents.	Il faut jeter
-quels sont ses causes ?	L'apprenant n'a pas accordé l'adjectif interrogatif /kəl/ au féminin pluriel avec le mot (causes), vu que dans la langue arabe le mot /kəz/ est masculin, cela est dû à la différenciation concernant le genre et le nombre des mots dans la LM et LE.	Quelles sont ses causes ?
-il sali notre planète	Erreur de conjugaison /sali/ commise par l'oubli de la terminaison « t » pour la troisième personne du singulier, à savoir les modes et les temps en français qui sont différents par rapport celles de l'arabe ou du kabyle.	Il salit notre planète
-les produits chimiques qui soit jetées par terre	Erreur de conjugaison /swa/ commise par une méconnaissance des règles du passé composé, parce que les modes et les temps de la langue maternelle (arabe ou kabyle) ne fonctionnent pas de la même façon par rapport à la langue cible. Dont il a utilisé un sujet au pluriel (les produits chimiques) et il l'a conjugué au singulier (soit) il a conjugué le verbe qui suit (jeter) au pluriel féminin, pour un sujet masculin.	Les produits chimiques qui sont jetés par terre
-quelle est les pollution ?	Erreur commise par l'emploi du déterminant au pluriel /les/ pour un nom singulier.	Quelle est la pollution ?

-mes camarades protèges notre planète	Erreur de conjugaison du verbe /pɾɔtɛz/ commise par l'application de la règle du pluriel des noms à un verbe cela est dû au fait que les temps et les modes de conjugaison en français se différent en arabe ou en kabyle. L'omission des morphèmes grammaticaux « protèges/protègent » possèdent les mêmes représentations phoniques à l'oral. Ces mots se prononcent de la même façon.	Mes camarades protègent notre terre
-la pollution provoquer des malades	Erreur de conjugaison /pɾɔvɔkɛ/ commise par non conjugaison du verbe (provoquer) l'apprenant l'a écrit à l'infinitif, parce que les modes et les temps du français ne fonctionnent pas à la même façon comme le kabyle et l'arabe.	La pollution provoque des maladies

## 2-Erreurs phonologiques et graphiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-il y a trois types	Erreur commise à la prononciation, l'apprenant a écrit /trwa/ tel qu'il l'entend et le prononce à l'oral, vu qu'en arabe ou kabyle les phonèmes s'écrivent comme ils se prononcent contrairement au français.	Il y a trois types
-les déchi et les changments de clima	L'apprenant a écrit les mots/deʃi/, /ʃãgmã/ et /klima/ de la façon dont il les entend à l'oral, parce qu'en kabyle ou en arabe chaque phonème correspond une graphie, pour cela il a appliqué cette règle dans cet exemple	Les déchets et le changement climatique
-la pollution de l'aire seu nipa	L'apprenant transcrit/sø/, /nipa/ comme il l'entend et le prononce à l'oral, à savoir qu'en arabe ou kabyle les phonèmes s'écrivent comme	La pollution de l'aire ce n'est pas

	ils se prononcent dont il distingue mal certains phonèmes qui n'existent pas dans son système phonologique. L'apprenant a transcrit les mots selon sa propre perception des syllabes.	
-je consay mes camarades -je conseie	L'apprenant a écrit /kõsaj/ tel qu'il le prononce à l'oral, cela est dû à l'existence des voyelles en arabe et en kabyle (3 voyelles) et en français (16 voyelles), c'est-à-dire l'apprenant distingue mal certains phonèmes qui n'existent pas dans son système phonologique.	Je conseille mes camarades
-la cose de la pollution	L'apprenant a écrit le mot /kõz/ comme il le prononce à l'oral, il a supprimé les deux voyelles « au » qui se prononcent « o », il les a écrits avec un « o ».	La cause de la pollution
-la pollution provoc	Erreur due à la prononciation ou l'apprenant a écrit le mot /prõvõk/ comme il le reçoit à l'oral, il a remplacé le « que » par une seule consonne, car il se prononce de la même façon.	La pollution provoque
-le gase de sesin	L'apprenant a écrit les mots /gaz/ et /zyzin/ comme il les prononce à l'oral et même la liaison qu'il fait.	Le gaz des usines

### 3-Erreurs phonologiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-tro	L'apprenant écrit le mot /tro/ comme il le reçoit, parce que dans le système phonologique de l'arabe ou kabyle les phonèmes s'écrivent comme ils se prononcent.	Trop
-pour ce la	L'apprenant a écrit ce mot séparé /sə/, /la/ comme il l'entend car les phonèmes s'écrivent comme ils se prononcent en kabyle où en arabe. Dont il s'agit des mots non séparés.	Pour cela
-produis chimiques	Erreur due à la prononciation du mot /prɔdɥi/, ou l'apprenant l'écrit comme il le reçoit, parce que dans le système phonologique de l'arabe ou kabyle les phonèmes s'écrivent comme ils se prononcent.	Produits chimiques
-atonsion	L'apprenant écrit le mot /atɔ̃sjɔ̃/ comme il l'entend et le prononce à l'oral, cela renvoi à l'absence des voyelles nasales en arabe et en kabyle.	Attention
-la planat	Erreur commise par le remplacement des voyelles /e/ par /a/, cela dû à la prononciation de l'apprenant/planat/. Il a transcrit le mot tel qu'il est à l'oral.	La planète
-à cos à l'humain	Dans cet exemple l'apprenant à fait une traduction littérale de sa langue maternelle arabe vers le français (بسبب الانسان) Pour cela, il a commis une erreur de transcription dont il a remplacé les deux voyelles « au » du mot « cause » par le « o » car le mot se prononce /koz/. Il a aussi remplacé la préposition « de » par la préposition « à », ce changement et remplacement des voyelles et prépositions et due à l'interférence a la LM.	A cause de l'humain

#### 4-Erreurs morphologiques et graphiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-de c'est catastrophes	L'apprenant confond entre les deux homonymes /sɛ/ et /se/ l'apprenant a écrit le verbe être contraction de cela est au lieu de l'adjectif démonstratif « ces », car ils se prononcent de la même manière, pour cela l'apprenant l'a écrit tel qu'il le prononce.	De ces catastrophes
-en a ses pollutions	Erreur commise par confusion entre les homonymes /s̃/ et /ã/ Et les deux autres homonymes /se/ et /se/, il a écrit /s̃/ au lieu du pronom indéfini /ã/ et au lieu d'un adjectif démonstratif il a écrit un adjectif possessif, cela est dû à l'influence de la langue maternelle où les phonèmes s'écrivent comme ils se prononcent contrairement à la langue cible.	On a ces pollutions
- quelles son les causes de la pollution ?	Erreur commise par la confusion entre les deux homonymes /s̃/ et /s̃/ ou il a écrit l'adjectif possessif au lieu de l'auxiliaire être, à savoir que les phonèmes en arabe ou kabyle qui s'écrivent comme ils se prononcent.	Quelles sont les causes de la pollution ?
-la pollution et un danger	L'apprenant confond entre les deux homonymes /e/ et /ɛ/, il a écrit la conjonction de coordination au lieu de l'auxiliaire être, ce problème de transcription des phonèmes vient de l'influence de la langue maternelle où à chaque phonème correspond une graphie.	La pollution est un danger
-ses maladies graves	L'apprenant confond entre les homonymes /se/ et /se/, il a écrit un adjectif possessif au lieu d'un adjectif démonstratif, à cause de l'influence de la langue maternelle où les phonèmes en arabe ou en kabyle s'écrivent comme ils se prononcent.	Ces graves maladies
-s'est l'homme	Confusion entre les deux homonymes /s̃/ et /sâ/, il a utilisé l'auxiliaire être inutile dans cette phrase au lieu d'écrire la préposition /sâ/, cela renvoi à la langue source où chaque phonème correspond une graphie contrairement au français.	C'est l'homme

## 5-Erreurs morphologiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-cette environnement	Erreur commise par la confusion de l'adjectif démonstratif /sə/ l'apprenant a écrit /set/ au nom masculin parce que les articles et les déterminants de la langue source sont totalement différents à celles du français.	Cet environnement
-au cette catastrophe	Erreur commise par un mauvais choix de la préposition, l'emploi de /o/ au lieu de /a/, vu que les articles et les déterminants de la langue source ne fonctionnent pas de la même façon que français.	A cette catastrophe
-la pollution du l'environnement	Erreur commise par une méconnaissance de remplacement des articles, l'apprenant a écrit /dy/ au lieu de /də/.	La pollution de l'environnement
-la pollution d'environnement	Erreur commise par l'oubli de l'article /lə/, l'apprenant a écrit directement la préposition /də/, cela est dû à l'interférence de l'arabe sans respecter les normes de la langue étudiée.	La pollution de l'environnement

## 6-Erreurs phonologiques et morphologiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-il vit sont pollution	Erreur due à la confusion entre les deux homonymes /sɔ̃/ et /sâ/, il a utilisé l'auxiliaire être inutile dans cette phrase au lieu d'écrire la préposition /sâ, cela renvoi à l'absence des voyelles nasales dans le système phonologique de la langue arabe et kabyle.	Il vit sans pollution
-met quelles sont les causes ?	L'apprenant confond entre le verbe /metr/ conjugué à la troisième personne du singulier et la conjonction de coordination /me/, cela due à la méconnaissance des deux mots et la règle grammaticale.	Mais quelles sont les causes ?

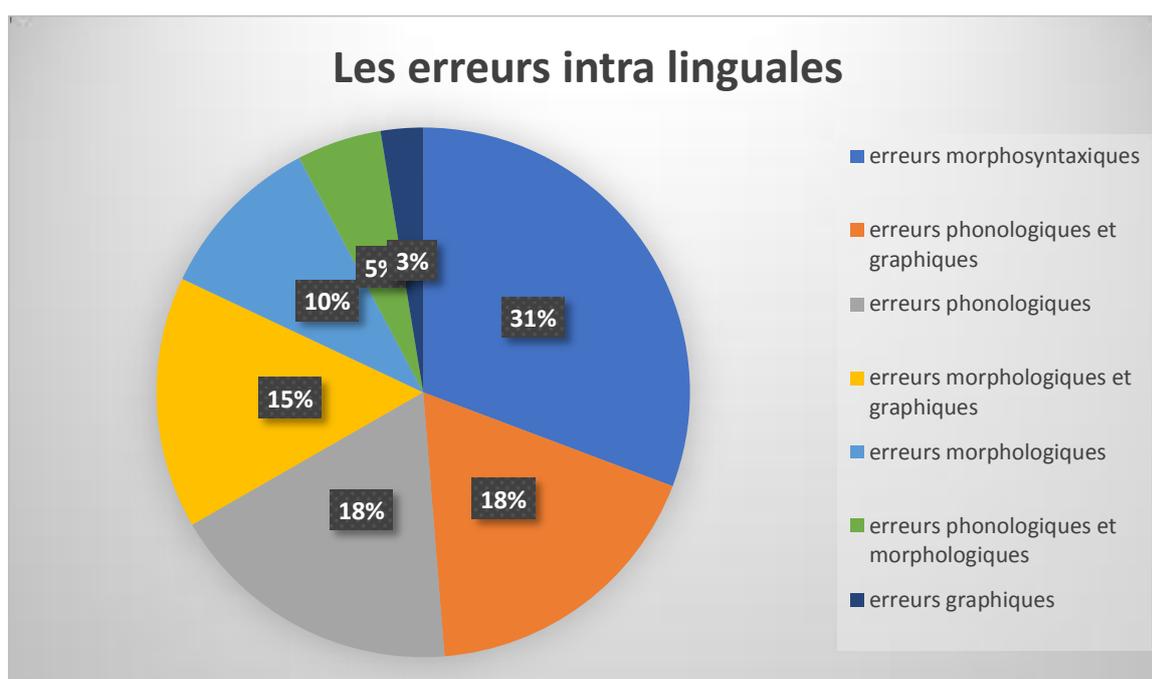
## 7-Erreurs graphiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-la couch dozone	L'apprenant a écrit les mots /kuf/ et /dɔzɔn/ comme il les entend et même la liaison qu'il fait à l'oral, du fait qu'en arabe et en kabyle chaque phonème correspond à une graphie contrairement au français.	La couche d'ozone

#### 4-1 Tableau récapitulatif des erreurs intra linguales

Erreurs repérées	Nombre	Pourcentage
Erreurs morphosyntaxiques	12	31%
Erreurs phonologiques et graphiques	7	18%
Erreurs phonologiques	7	18%
Erreurs morphologiques et graphiques	6	15%
Erreurs morphologiques	4	10%
Erreurs phonologiques et morphologiques	2	5%
Erreurs graphiques	1	3%

#### Représentation graphique



#### Graphie N°1 représente le taux des erreurs intra linguales

D'après les résultats présentés dans le tableau et la graphie, dont on a repéré 39 erreurs intra linguales, et d'après l'analyse faite pour ce type d'identification on constate que : les erreurs morphosyntaxiques sont plus nombreuses (12 erreurs, soit 31%). Cela est dû à la non maîtrise des règles de conjugaison, dont il conjugue les verbes selon le C.O.D et le C.O.I, et non pas selon le sujet, exemple : « les déchets des bateaux qui salit notre terre », dans cet exemple on remarque que l'apprenant a commis une erreur, dont il a conjugué le verbe « salir » à la troisième personne du singulier au lieu de l'accorder au sujet « les déchets des bateaux » et le conjuguer à la troisième personne du pluriel. Après les erreurs morphosyntaxiques, on trouve les erreurs phonologiques et graphiques (7 erreurs soit 18%), les erreurs commises dans ce type sont dues à la prononciation, dont l'apprenant écrit les mots tels qu'il les prononce. Pour Il commet par conséquent des erreurs orthographiques, exemple : « il y a trois catégories » dans cet exemple l'apprenant a écrit le mot « trois » tel qu'il le dit à l'oral, vu qu'en arabe et en kabyle les phonèmes s'écrivent comme ils se prononcent, contrairement au français.

Les erreurs suivantes : sont des erreurs phonologiques (7 erreurs soit 18%). Ces exemples d'erreurs sont liés à la prononciation, dont l'apprenant écrit les mots tels qu'ils sont à l'oral, exemple : « atonsion ». Dans cet exemple ; il a écrit le mot tel qu'il est à l'oral. Cela renvoie à l'absence des voyelles nasales en arabe et en kabyle. Le quatrième type d'erreurs relève de la morphologique et de la graphique, exemple : « de c'est catastrophes ». On remarque dans cet exemple que l'apprenant a confondu : « c'est » au lieu de « ces », erreur due à la confusion entre les homonymes « c'est » et « ces » qui ont une même prononciation. Les exemples suivants : il s'agit d'erreurs morphologiques. On trouve des erreurs dues à l'interférence de la langue maternelle sur le français. L'élève commet des erreurs, exemple : « la pollution d'environnement » l'apprenant a fait une traduction littérale de la phrase en arabe "تلوث المحيط" sans ajouter un article (L) ni préposition (de). On trouve également les erreurs phonologiques et morphologiques (2 erreurs soit 5%). L'apprenant opère des confusions entre les mots. Exemple : « il vit sans pollution » dans cet exemple l'apprenant ne distingue pas les deux homonymes « sont » et « sans ». Il a conjugué le verbe « être » à la troisième personne du pluriel au lieu de la préposition « sans ». Cela s'explique par l'absence de voyelles nasales dans le système phonologique de la langue arabe et du kabyle. Le septième et dernier exemple : Les erreurs graphiques (01 erreur soit 3%) : « la couche dozone ». Ces erreurs sont à l'origine d'ordre phonographique : L'apprenant transcrit le mot tel qu'il est prononcé sur le modèle de transcription arabe qui est une langue phonographique.

## 5-Tableau d'identification des erreurs interlinguales

### 1-Erreurs morphosyntaxiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-la pollution d'environnement	Erreur commise par influence de la langue maternelle, donc l'apprenant a fait une traduction littérale de l'arabe (المحيطتلوث) Ou on trouve que le placement des déterminants en arabe se diffère par rapport au français.	La pollution de l'environnement
-tout sa ramène des problèmes	Erreur commise par l'interférence à la langue maternelle, l'apprenant a procédé une traduction littérale (يجلب), le choix du verbe « ramener » est inconvenable, il ne travaille pas le sens de la phrase. -confusion entre le déterminant possessif « sa » et le pronom démonstratif « ça ».	Tout ça provoque des problèmes
-notre terre est malade c'est-à-dire est pollué	L'apprenant a traduit littéralement cette phrase du kabyle vers le français ; « lqa3a tahlekh laxatartewsax ».	Notre terre est malade parce qu'elle est polluée

-les causes de cette pollution est :	Erreur commise par la traduction littérale de la phrase en arabe ou le mot (أسباب) est féminin, pour cela l'apprenant a écrit (هذا التلوث هي أسباب), vu que le genre des mots en arabe ou kabyle est différent à celui du français.	Les causes de cette pollution sont :
-alour	Erreur commise par l'influence de la prononciation du mot /alɔR/en kabyle ou en arabe, l'apprenant donc transfert des phonèmes de la langue source vers la langue cible.	Alors
-sur le cur de nous	Erreur commise par l'influence de la langue maternelle dans la prononciation du mot /kyR/ Et une traduction littérale de la phrase en arabe ( جسمنا على ).	Sur notre corps
-la terre malade	Traduction littérale de l'énoncé « la terre malade » de la langue maternelle "الأرض مريضة" Dont la phrase n'est pas besoin d'un verbe pour lier les deux mots, alors qu'en français il est obligé de mettre un verbe pour lier entre le sujet et le C.O.D ou C.O.I. Le français possède uniquement la verbale, non pas comme la langue arabe qui contient deux types de phrases (nominale et verbale).	La terre est malade

## 2-Erreurs morphologiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-le cose	Erreur commise par interférence à la langue maternelle, où le mot /koz/ est masculin (سبب), la mauvaise forme de la racine du mot.	La cause
-la pollution est un phénomène	Erreur commise par une traduction littérale de la langue maternelle. Le mot (phénomène) est féminin en arabe (ظاهرة).	La pollution est un phénomène

## 3-Erreurs lexicales

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-le gaz de tomobil	Erreur commise par l'interférence de la langue kabyle. L'apprenant recourt à sa LM, où le mot voiture dite « tomobil ». Il l'a transcrit comme il se prononce en arabe ou en kabyle au lieu de « automobil ».	Le gaz des voitures

#### 4-Erreurs phonologiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-la digradasyo	L'apprenant a écrit le mot/digradasjo/ vu que les voyelles nasales n'existent pas en arabe où en kabyle. Il les rapproche aux voyelles de la langue source. De ce fait il a écrit le mot comme il le prononce. Il a remplacé les voyelles nasales par les voyelles orales : /é/ par /i / et /tion/ par /syo/.	La dégradation

#### 5-Erreurs phonologique et graphiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-le cose	L'apprenant a écrit le mot /koz/ comme il le prononce. Dans les systèmes phonologiques ; arabe et kabyle à chaque phonème correspond une graphie contrairement au français. Dont il a remplacé les deux voyelles /au/ par /o/. En français le phonème / o / a plusieurs graphies.	La cause

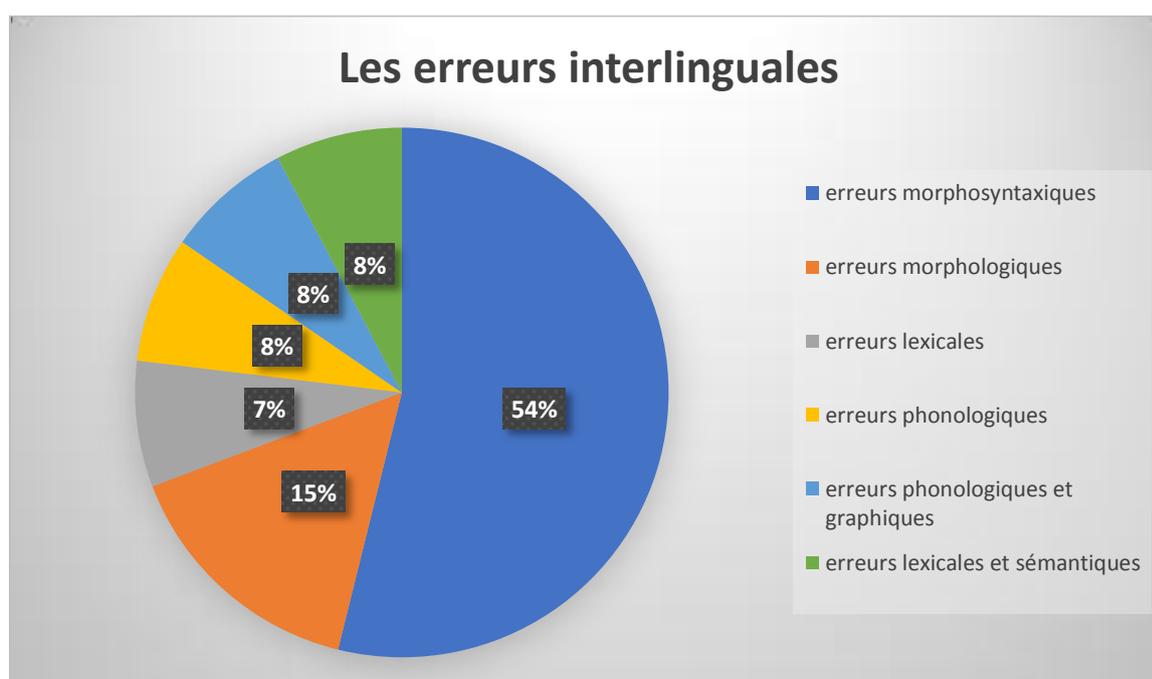
#### 6-Erreurs lexicales et sémantiques

Erreurs repérées	Explications	Corrections
-réduire la planète	Erreur commise par l'impact de la langue maternelle sur le français : L'apprenant a traduit le mot de l'arabe au français (ينقص) la phrase n'a pas de sens.	Protéger la terre

## 5-1 Tableau récapitulatif des erreurs interlinguales

Erreurs repérées	Nombre	Pourcentage
Erreurs morphosyntaxiques	7	54%
Erreurs morphologiques	2	15%
Erreurs lexicales	1	7%
Erreurs phonologiques	1	8%
Erreurs phonologiques et graphiques	1	8%
Erreurs lexicales et sémantiques	1	8%

### Présentation graphique



### Graphie N°2 représente le taux d'erreurs interlinguales

Les différentes erreurs interlinguales relevées lors de l'analyse quantitative se présentent comme suit : 7 erreurs soit 54% sont des erreurs morphosyntaxiques. Elles sont dues à la méconnaissance des règles grammaticales ; la structure de la phrase, l'utilisation des articles et pronoms ; « la pollution d'environnement ». Les erreurs morphologiques ; on a repéré 2 erreurs soit 15% du chiffre global. Elles sont dues à l'interférence de la langue maternelle sur la pratique du français. L'apprenant traduit littéralement les mots, dans le genre féminin, de sa langue maternelle dans la langue cible ; à l'exemple : « une phénomène ». On a repéré une erreur soit 8% de cette catégorie : lexicale, phonologique, phonologique et graphique, lexicale et sémantique. Ces erreurs sont dues à l'interférence de la langue maternelle. L'élève recourt à sa langue maternelle lors de la production écrite d'un texte en français. La grille ci-dessus met en relief une diversité d'erreurs dues en majorité à l'influence du système linguistique de la langue maternelle sur la langue cible ; le français.

## 6-Analyse et lecture de la grille

Notre grille, de par ces exemples nous aide à identifier les erreurs que fait l'apprenant lors de la production écrite d'énoncés dans la langue française. Ces erreurs sont dues à l'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE. En outre, pour qu'un apprenant puisse combler les lacunes qu'il éprouve dans la langue étrangère, il fait un recours au savoir antérieur acquis dans sa langue maternelle. Il a déjà appris un certain bagage linguistique et un savoir dans sa langue source à laquelle il emprunte différents procédés linguistiques. Au sens plus large, l'apprenant algérien vit et évolue dans une société plurilingue où les langues : l'arabe standard, l'arabe dialectal et le kabyle coexistent et partagent un même espace. Il en résulte des déviances lors l'apprentissage d'une langue étrangère. C'est pour cette raison que nous pouvons déduire que la langue maternelle est la source de ces interférences linguistiques. En effet, la langue française est connue par la complexité de ses règles et de son système linguistique, dont l'apprenant trouve effectivement des difficultés à se conformer à ces normes de fonctionnement.

**6-1. Les erreurs morphosyntaxiques :** le mot morphosyntaxique se compose de deux mots ; morphologique et syntaxique.

- **Morphologique :** concerne le genre et le nombre ainsi la conjugaison des verbes et leur variation.
- **Syntaxique :** concerne la structure de la phrase, les prépositions, les articles, le mode d'agencement des unités et les rapports qu'elles entretiennent entre elles.

**Les erreurs morphosyntaxiques** sont dues à la méconnaissance des règles de la langue étrangère, et au recours à la langue maternelle concernant la structure des phrases et l'emplacement de certains articles et prépositions, qui sont utilisées uniquement en arabe ou en kabyle et non pas en français. Elles sont également dues à la traduction littérale en langue source. Nous avons relevé quelques exemples.

- « la pollution du l'environnement » l'apprenant dans cet énoncé fait une traduction littérale de l'arabe où il a commis des erreurs à propos du choix des articles, au lieu d'écrire « la pollution de l'environnement ».

-Omission des articles, exemple : « la pollution d'environnement », « la pollution du l'environnement » l'apprenant dans ces deux énoncés fait une traduction littérale de l'arabe où il a commis des erreurs à propos du choix des articles, au lieu d'écrire « la pollution de l'environnement ».

-Omission des verbes, exemple : « la terre malade », l'élève emprunte la structure syntaxique (phrase sans verbe) de la langue arabe ou en kabyle : « la terre malade », qu'il utilise en français. Contrairement à la langue française il est obligé de mettre un verbe pour avoir un sens « la terre est malade ». La langue arabe contient deux types de phrases (nominale et verbale). En français la phrase doit contenir obligatoirement un verbe conjugué.

-Au niveau de la conjugaison, exemple : « il faut protégé la terre » l'apprenant a conjugué le deuxième verbe « protéger » qui suit le verbe « falloir ». Il s'agit de la méconnaissance de la règle grammaticale qui dit si deux phrases se suivent le premier se conjugue et le deuxième se met à l'infinitif.

-L'accord du verbe avec un C.O.D, exemple : « les déchets des bateaux qui salit notre terre » dans cet exemple l'apprenant a accordé le verbe « salir » avec un C.O.D, au lieu de l'accorder avec le sujet « les déchets de bateaux ».

### **6-2. Les erreurs morphologiques :**

Elles concernent la forme (la variation) des mots. La morphologie est l'étude de la formation des mots et de leurs différentes variations. Les mots peuvent être simples et entiers (« maison »), ou peuvent être des composés ou avec des affixes ; mots complexes (« maisonnette »). Certains sont invariables (« pour » « et »), d'autres variables (« hôpital » « hôpitaux »). On subdivise les connaissances morphologiques, en connaissances flexionnelles, dérivationnelles et compositionnelles :

-La morphologie flexionnelle : concerne le genre et nombre des mots ;

Au niveau du genre des noms, exemple : « une phénomène », l'apprenant confond entre le féminin et le masculin, le mot « phénomène » est un nom féminin en arabe « karitha », l'apprenant a fait une traduction littérale de la langue arabe vers le français, l'apprenant recours à sa langue maternelle lors de la rédaction.

-La morphologie dérivationnelle : est la formation des mots à partir d'autres mots en y ajoutant un ou plusieurs affixes, la mauvaise construction du mot à partir de ses affixes.

-Les erreurs de la forme canonique : concernent la mauvaise forme de la racine du mot, « la cose ». Ce mot ne semble pas identique à celui qu'on trouve dans les dictionnaires « la cause ».

### **6-3. Les erreurs phonologiques :**

L'erreur phonétique est due à la mauvaise prononciation de certains sons, phonèmes de la langue étrangère. L'apprenant emprunte les sons, les phonèmes à sa langue maternelle pour les utiliser dans l'emploi du français. Il substitue un son par un autre, une unité linguistique par une autre... Nous fournissons quelques exemples :

-L'apprenant commet des erreurs relevant de l'articulation et de la structure des syllabes du français. Par exemple : « je consay », « je consei ». L'élève a écrit le verbe comme il le perçoit à l'oral, au lieu d'écrire « je conseille ». Cette erreur trouve son explication dans l'absence de certains phonèmes dans le système phonologique de la langue arabe et kabyle.

- L'apprenant a transcrit les mots selon sa propre perception des syllabes « tro » au lieu de « trop », « seu nipa » au lieu de : « ce n'est pas ». Il est influencé par la langue arabe où il existe une correspondance entre le son, le phonème, et la transcription des lettres.

- « dirniere », « consiquence », « déchî », l'apprenant dans ces énoncés confond entre les phonèmes : /e /, /i/, /ɛ/ et /y/. Ces mots auraient écrit comme suit « dernière ». Cela est dû à la non maîtrise de la prononciation de ces mots.

- « atonsion », « la planat », l'apprenant confond entre les phonèmes /ð/, /ɛ/, /sjð/ dans ces mots. Dans le système phonologique de l'arabe : à chaque phonème correspond une graphie. Tous les sons prononcés s'écrivent) /zjð /.

- « la digradasyo » dans cet exemple l'apprenant est influencé par la langue source où la voyelle nasale /sjð/ et le phonème /e/ n'existent pas. Contrairement en français, dans ce cas il substitue ce phonème de la langue étrangère par un phonème de sa langue maternelle/i/ et /ɔ/.

#### **6-4. Les erreurs graphiques :**

L'erreur graphique est due à l'influence de la langue maternelle (arabe ou kabyle) sur la transcription du français dans sa langue source tous les sons ont une existence graphique. Autrement dit à chaque phonème correspond une graphie. Par exemple « la couch dozone », l'apprenant a écrit cet énoncé tel qu'il le prononce avec la liaison qu'il fait /lakuʃdɔzɔn/. Cette erreur est due à l'absence de ce phénomène de liaison dans la langue maternelle.

#### **6-5. Les erreurs lexicales :**

La langue maternelle fait son intrusion dans l'emploi de la langue étrangère en classe. D'après notre analyse du corpus (copies d'élèves) nous avons constaté que l'apprenant opère des confusions entre certains homonymes, par exemple :

- « Le gaz de tomobil », dans cette phrase l'apprenant recourt à sa langue maternelle, où le mot « voiture » dite /tomobil/. Il l'a transcrit comme il se prononce en arabe ou en kabyle au lieu de « automobile ».

Ce type d'erreur est dû au fait que l'apprenant transfère le plus souvent d'une manière inconsciente des traits appartenant à sa langue maternelle vers la langue étrangère. Il n'hésite pas à réfléchir dans sa LM pour rédiger en français.

### **7- Analyse des questionnaires adressés aux enseignants**

Dans cette seconde partie, qui a pour objectif d'apporter plus d'éclaircissements aux difficultés rencontrées par les apprenants lors de l'apprentissage du français, nous allons commenter les données (les réponses des enseignants) puis procéderons à l'analyse du corpus. Notre échantillon d'informateurs se compose de quinze (15) enseignants du français.

Notre document contient dix (10) questions, dont six (6) sont fermées, et quatre (4) sont ouvertes. Nous avons donc choisi de faire des questions ouvertes et fermées. Le choix de ces questions est comme suit :

- ❖ **Ouvertes :** Ces questions offrent la possibilité aux répondants de s'exprimer librement. Elles nous permettent de saisir l'émergence des opinions et d'avoir des réponses riches d'informations. Tous les avis concernent notre sujet de recherche et nous permettent d'obtenir des données qualitatives précieuses.
- ❖ **Fermées :** Ces questions offrent un traitement des réponses précises. Nous ne souhaitons pas obtenir des réponses spontanées ainsi on a demandé aux participants d'effectuer un ou plusieurs choix parmi des réponses prédéfinies. Ces questions sont particulièrement utiles pour mettre en évidence la signification statistique des résultats d'un sondage.

Nous allons présenter les différentes variables retenues sous forme de tableaux. Au fil du temps, la langue subit des changements et exerce un son impact sur les locuteurs. De pratiques discursives apparaissent. Le linguiste américain William Labov est considéré comme le fondateur de la sociolinguistique. Cette discipline a pour objectif de tracer et d'étudier les pratiques langagières au sein d'un groupe social, « *pour nous, notre objet d'étude est la*

*structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* »<sup>58</sup>.

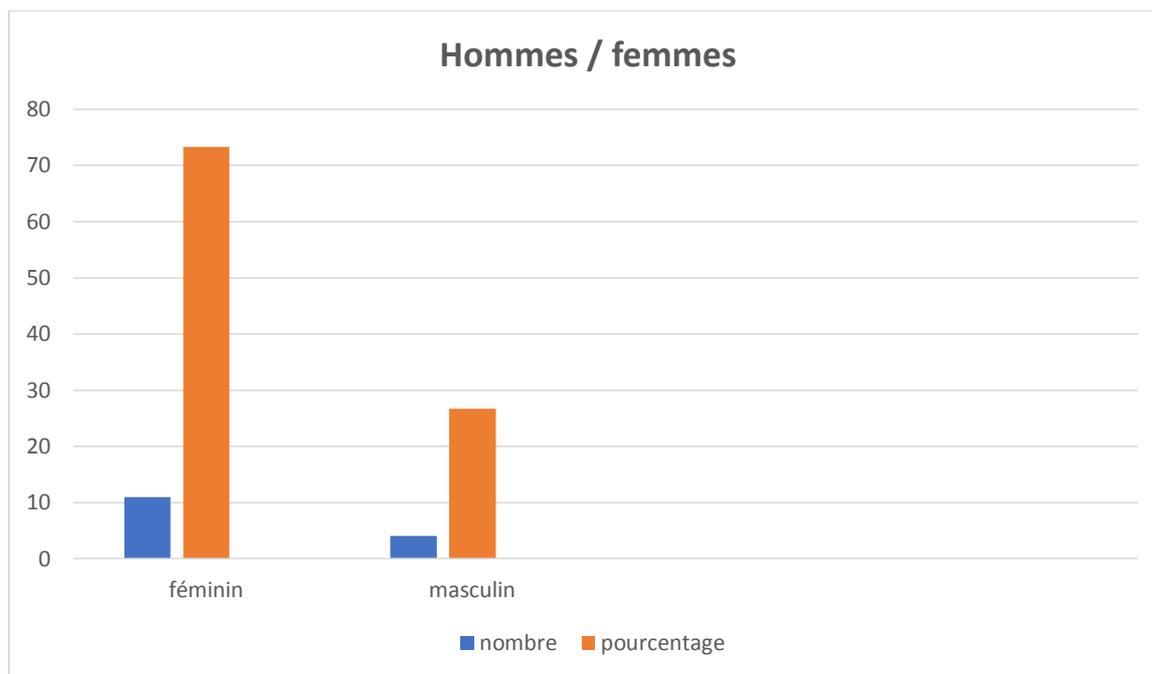
Cependant, William Labov a mené des études sur les variations phonétiques qui peuvent être observées dans les communautés sociales. Il s'appuie sur des variables sociales afin d'expliquer les phénomènes observés sous l'angle de la pratique discursive particulière. Tout au long de notre recherche, nous traitons de la variation sociale, qui a pour but d'étudier les changements diachroniques de la langue en lien avec la société. Dans cette présente étude, nous nous appuyons principalement sur les variables sociales (sexe, âge). Elles nous permettent d'aborder le phénomène en corrélation avec les catégories sociales.

**Tableau 1**

La variable sexuelle : Hommes/ femmes

Sexe	Féminin	Masculin
Nombre	11	4
Pourcentage	73,33%	26,66%

### Représentation graphique



Les résultats ci-dessus montrent que 11 enseignants sur le total de 15 enseignants soit 73,33% sont du sexe féminin, et 4 enseignants, soit 26,66% de l'effectif. Nous remarquons que le corps enseignant féminin est majoritaire.

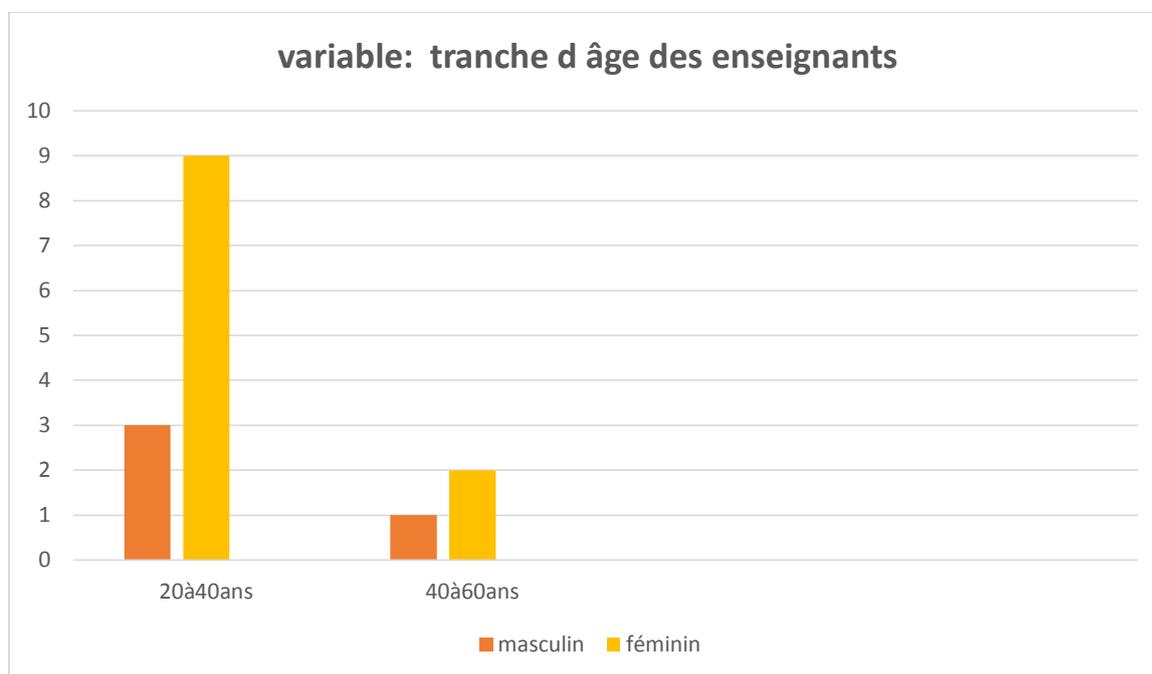
<sup>58</sup>William LABOV, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976, p 258-259.

**Tableau 2**

**La variable âge des enseignants**

Age	20 à 40 ans		40 à 60 ans	
Masculin	3	20%	1	6,67%
Féminin	9	60%	2	13,33%

**Représentation graphique**



D'après les résultats obtenus nous remarquons que l'âge des enquêtés varie entre 20 à 40 ans soit 60% sont de sexe féminin, et entre 20 à 40 ans et de 20% du sexe masculin. Quant à la tranche d'âge de 40 à 60 ans le sexe féminin est de 6,67% et de 13,33% pour le sexe masculin.

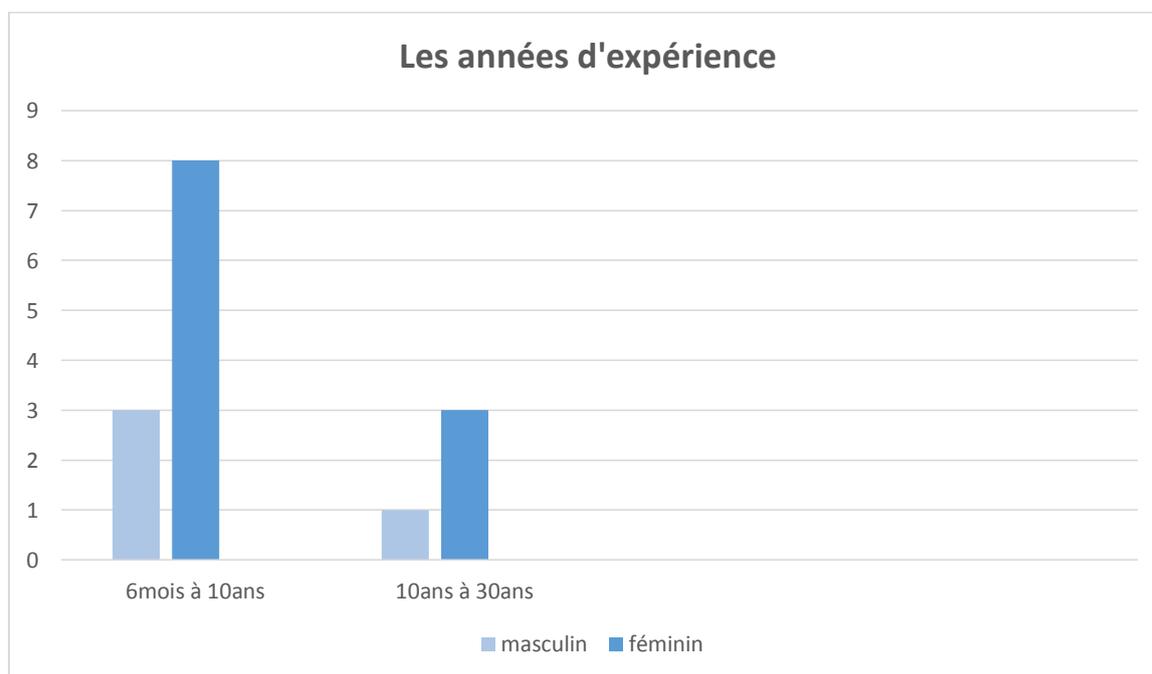
**7-1. L'analyse des données des questionnaires**

**-Question 1 :** Combien d'années d'expérience avez-vous cumulées ?

Expérience	6mois à 10ans		10ans à 30ans	
	Masculin	3	20%	1
Féminin	8	53,33%	3	20%

**Tableau 3 :** Années d'expérience des enseignants en nombre et en pourcentage

### Représentation graphique



**Figure N°3 :** Les taux des années d'expérience des enseignants

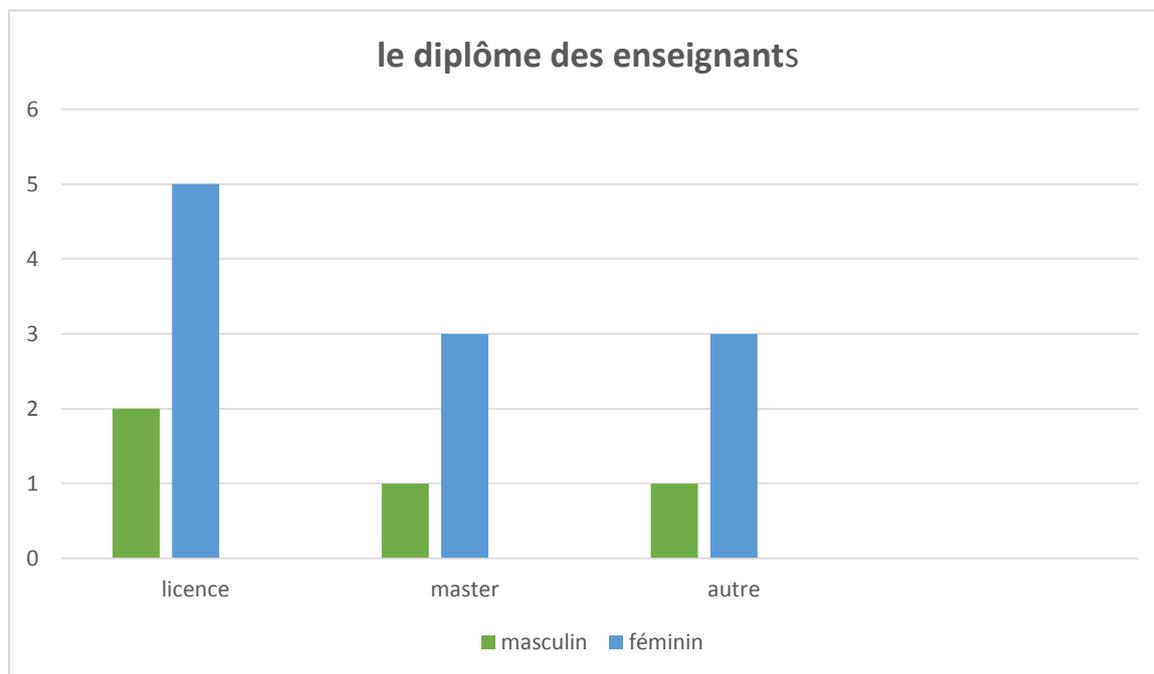
D'après les résultats ci-dessus (tableau N°3, les années d'expérience des enquêtés varient entre 6mois à 40 ans. Huit (8) enseignants du sexe féminin 53,33% ont une expérience qui varie entre 6mois à 10ans, et trois (3) enseignants du sexe masculin. Ils représentent 20% de l'effectif. Pour les années d'expérience qui varient entre 10ans à 30ans, on trouve trois (3) enseignants du sexe féminin, soit 20% de l'effectif, et un enseignant du sexe masculin soit 6,66% de l'effectif.

### -Question2 : Quel diplôme avez-vous ?

Diplôme	Licence		Master		Autre	
	Masculin	2	13,33%	1	6,66%	1
Féminin	5	33,33%	3	20%	3	20%

(Tableau 3 : le diplôme des enseignants en nombre et en pourcentage)

## Représentation graphique



**Figure N°3 (représentant la catégorie des diplômes des enseignants)**

Selon les données enregistrées dans ce tableau, nous observons que cinq enseignants du sexe féminin (33,33%) ont le diplôme de licence, et les trois autres (20%) ont le master. Trois enseignantes (20%) ont un diplôme d'une école normale supérieure de l'enseignement technologique (PEM), et les deux autres, professeurs d'enseignement moyen (ENS).

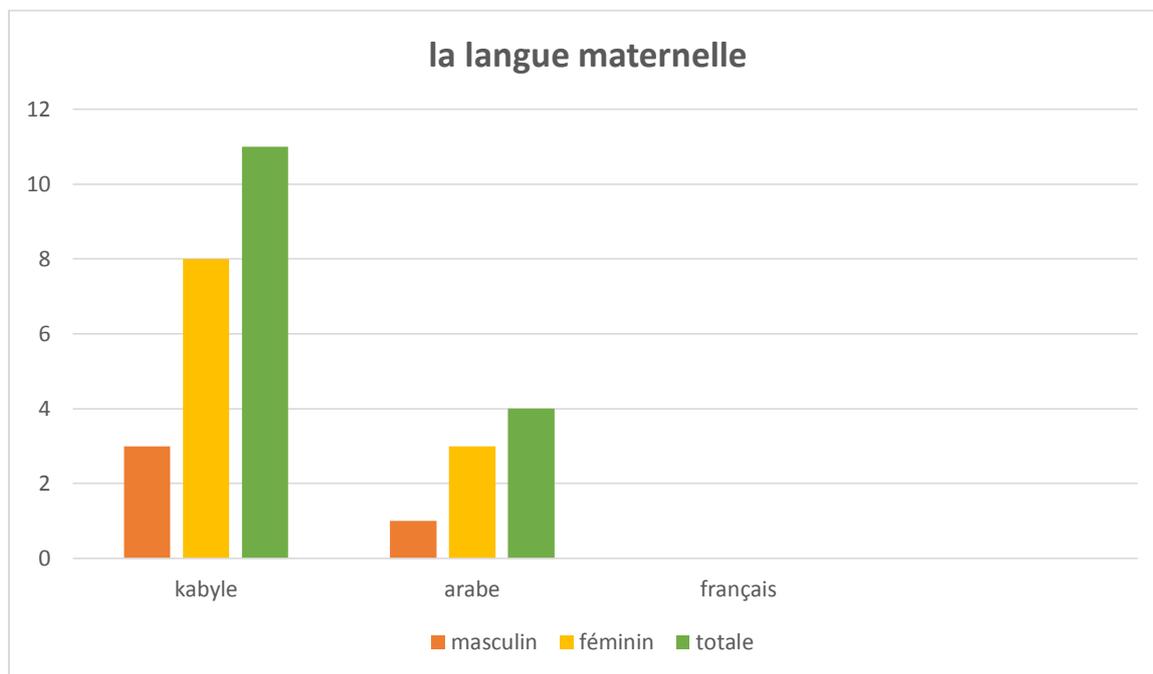
Deux enseignants (13,33%) ont une licence. Un enseignant est titulaire de master, et un diplômé en CCGP (3eme année secondaire+ cc gp).

**-Question 3 : Quelle est votre langue maternelle ?**

	Masculin		Féminin		Totale	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Kabyle	3	20%	8	53,33%	11	73,33%
Arabe	1	6.66%	3	20%	4	26,67%
Français	0	0	0	0	0	0%

**(Tableau 4 : la langue maternelle des enseignants en nombre et en pourcentage)**

## Représentation graphique



**Figure N° 4 (représentant les langues maternelles des enseignants)**

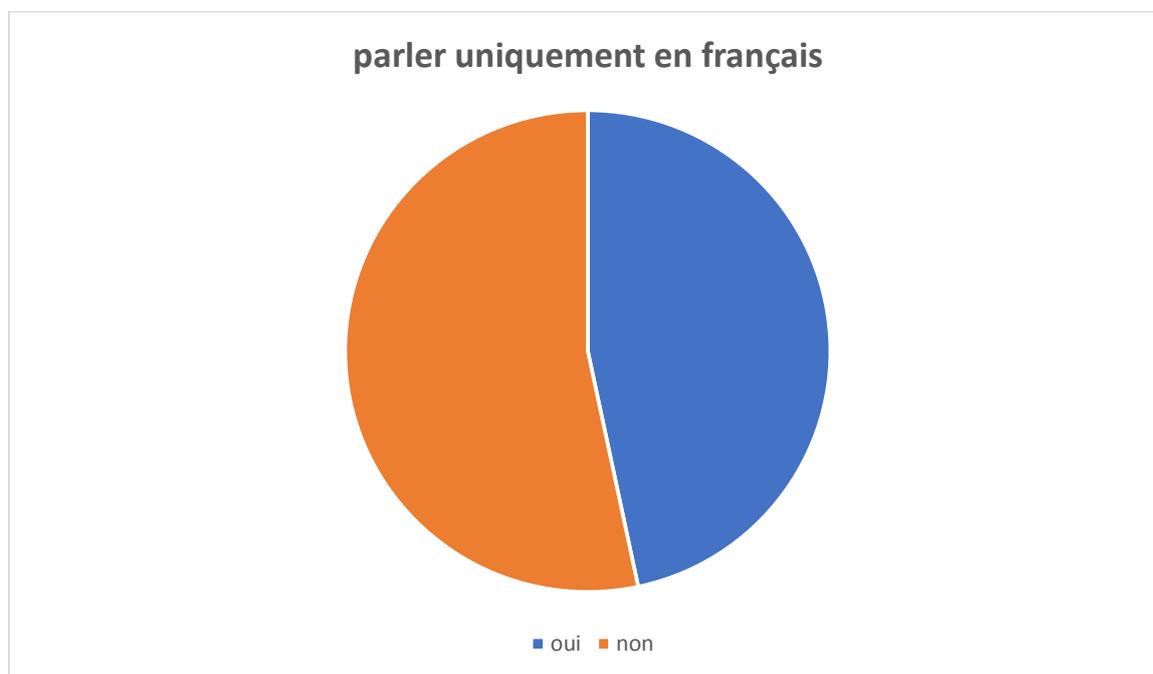
La troisième question vise à identifier leur langue maternelle. D'après les résultats présentés dans le tableau ci-dessus, nous observons que la langue maternelle de la majorité des enseignants est le kabyle. Quinze pour cent, (15,20%) pour les hommes ont le kabyle langue native et 53,33% pour les femmes sont des kabylo phones. Nous trouvons aussi que les natifs arabophones représentent 20% (chez les femmes et de 6,66% pour le sexe masculin. Aucun de ces enseignants n'a le français comme langue maternelle.

**-Question 4 :** Lors des séances du cours, vous parlez aux élèves uniquement en français ?

	Oui		Non	
<b>Parler aux élèves uniquement en français</b>	7	46,66%	8	53,33%

Sinon pourquoi ?		<p>-selon le cours.</p> <p>-parce que les élèves qui viennent du primaire ne l'ont pas étudié, et c'est pour expliquer les mots difficiles uniquement.</p> <p>-je fais recours à la langue maternelle en cas de situation de blocage totale, sinon, j'utilise d'autres stratégies ou technique : images, gestes, mimique..., tout dépend de la situation d'apprentissage.</p> <p>-je fais appel à la langue kabyle au moment d'une explication concernant la production.</p> <p>-à cause du niveau très faible parfois pour certains élèves, et j'ai recours à cela pendant la compréhension de l'écrit et même lors d'une situation problème délicate pour tous les apprenants.</p> <p>- pour éliminer le blocage de la communication.</p> <p>- l'enseignement doit avoir recours à la langue maternelle pour que le message passe pour la plupart des élèves en plus cela dépend du contexte du cours et du niveau des élèves.</p> <p>-non, je fais recours à d'autres langues lorsque certains de mes apprenants n'ont pas pu saisir la notion, le concept....</p>
------------------	--	---

(Tableau 4 : la langue que les enseignants parlent en classe en nombre et en pourcentage)



**Figure N° 4 (représentant les taux des enseignants qui parlent aux élèves uniquement en français)**

A la lecture des données (les réponses fournies à la quatrième question), nous marquons que 53,33% des enseignants ne parlent pas uniquement en français lors du cours, et que 46,66% le font.

**-Question 5 : Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?**

	Oui		Non	
<b>Recours à la langue maternelle</b>	<b>12</b>	<b>80%</b>	<b>3</b>	<b>20%</b>

(Tableau 5 : le recours à la langue maternelle dans les cours en nombre et en pourcentage)

**Représentation graphique**



**Figure N°5 (représentant les taux du recours à la langue maternelle par les enseignants du français)**

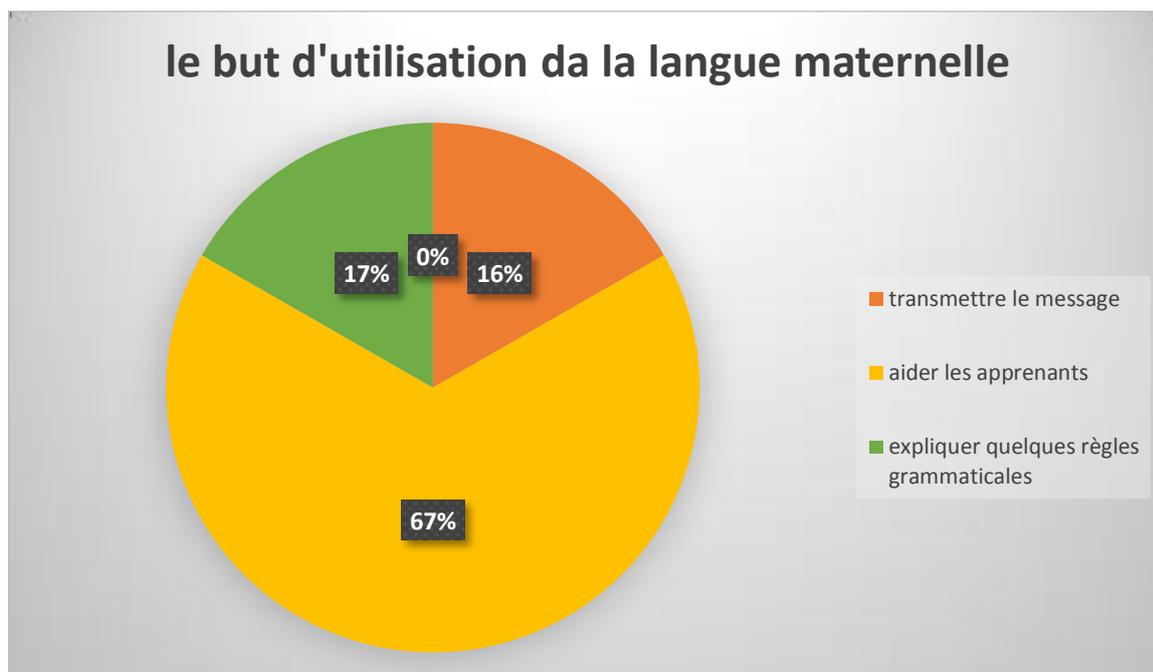
À la lecture de cette représentation graphique et du tableau ci-dessus, nous constatons que 80% de nos informateurs ont coché la case « oui ». Un nombre peu élevé de 20% a répondu par « non ». Cela indique absolument que la plupart des enseignants recourent à la langue maternelle dans leurs cours.

**6Question 6 :** Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

	Transmettre le message	Aider les apprenants	Expliquer quelques règles grammaticales
Utiliser la langue maternelle dans le but de	2	8	2

(Tableau 6 : le but d'utilisation de la langue maternelle)

### Représentation graphique



**Figure N°6 (concernant les pourcentages concernant le but du recours à la langue maternelle par les enseignants de français)**

Les données du tableau indiquent que la plupart des enseignants soit 67% utilisent la langue maternelle dans le but d'aider les apprenants. Les autres (4) se répartissent comme suit : 16% dans le but de transmettre le message, et 17% afin d'expliquer quelques règles grammaticales.

**- Question 7 :** A quelle langue recourez-vous le plus souvent ?

	Le kabyle		L'arabe		Aucune	
Langue du recours	6	40%	5	33,33%	4	26,67%

(Tableau 7 : la langue dont les enseignants recourent le plus souvent en nombre et en pourcentage)

## Représentation graphique



**Figure N°7 (représente les taux : A quelle langue les enseignants font recours le plus)**

Dans le tableau ci-dessus, on remarque que la plupart des enseignants (6) soit 40% recourent à la langue kabyle le plus souvent, et que (cinq) enseignants soit 33,33% recourent à l'arabe le plus souvent, et (quatre) ne le font pas. Chaque enseignant s'aide de sa langue maternelle pour mieux expliquer des points de cours élèves.

**-Question 8 :** le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement est-il positif/négatif ?

	Positif		Négatif	
<b>Recours</b>	<b>9</b>	<b>60%</b>	<b>7</b>	<b>46,67%</b>

<p><b>Pourquoi ?</b></p>	<p>-je crois qu'il est positif du moment que ça profite aux plus démunis.</p> <p>-car, faire recours à la langue maternelle aide l'apprenant à s'approprier du thème et de mieux comprendre la situation problème afin qu'il puisse faire l'appel à ses ressources linguistiques pour résoudre cette dernière.</p> <p>- elle sert à mieux déceler les notions dont j'aborde dans mon cours.</p> <p>-l'usage de la langue maternelle facilite le processus d'enseignement/apprentissage et permet de gagner du temps.</p> <p>-débloquent la situation ambiguë chez l'apprenant, autrement l'assimilation des situations compliquées.</p> <p>- parce que c'est une langue étrangère, de plus la comparaison entre les deux langues facilite l'acquisition de certains concepts.</p> <p>-parce que la langue maternelle est une stratégie pour enseigner et apprendre la langue étrangère.</p> <p>-d'une part positive pour éclaircir quelques notions.</p> <p>-j'ai opté pour les deux choix, car, l'excès dans l'utilisation de la langue maternelle ne sert pas à atteindre la finalité des programmes scolaires qui consistent dans le fait de former des apprenants capables de mener une situation de communication avec un natif ou un francophone en évitant les malentendus.</p>	<p>-il va créer l'interférence chez l'élève.</p> <p>-car, la langue maternelle est déjà acquise et bien utilisée, donc si on fait appel à chaque fois à cette langue l'apprenant aura l'habitude et restera coincé dans sa langue maternelle.</p> <p>-négatif, parce que l'apprenant ça ne l'aide pas à réfléchir, c'est-à-dire il ne fait pas des efforts pour trouver la réponse.</p> <p>-négatif, parce que les élèves ne fournissent aucun effort après pour apprendre le français.</p> <p>- l'apprenant dépendra toujours de sa langue maternelle, alors il ne pourra pas communiquer en langue étrangère.</p> <p>-d'autre part, c'est négatif si on abuse, vu que le but d'enseigner la langue française et de l'apprendre.</p> <p>-j'ai opté pour les deux choix, car, l'excès d'utilisation de la langue maternelle ne sert pas à atteindre la finalité des programmes scolaires qui consistent dans le fait de former des apprenants capables de mener une situation de communication avec un natif ou un francophone en évitant les malentendus.</p>
--------------------------	--	--

(Tableau 8 : le recours à la langue maternelle : positif/négatif) ?

## Représentation graphique



**Figure N°8 (représentant les taux de la positivité et négativité du recours à la langue maternelle lors du cours)**

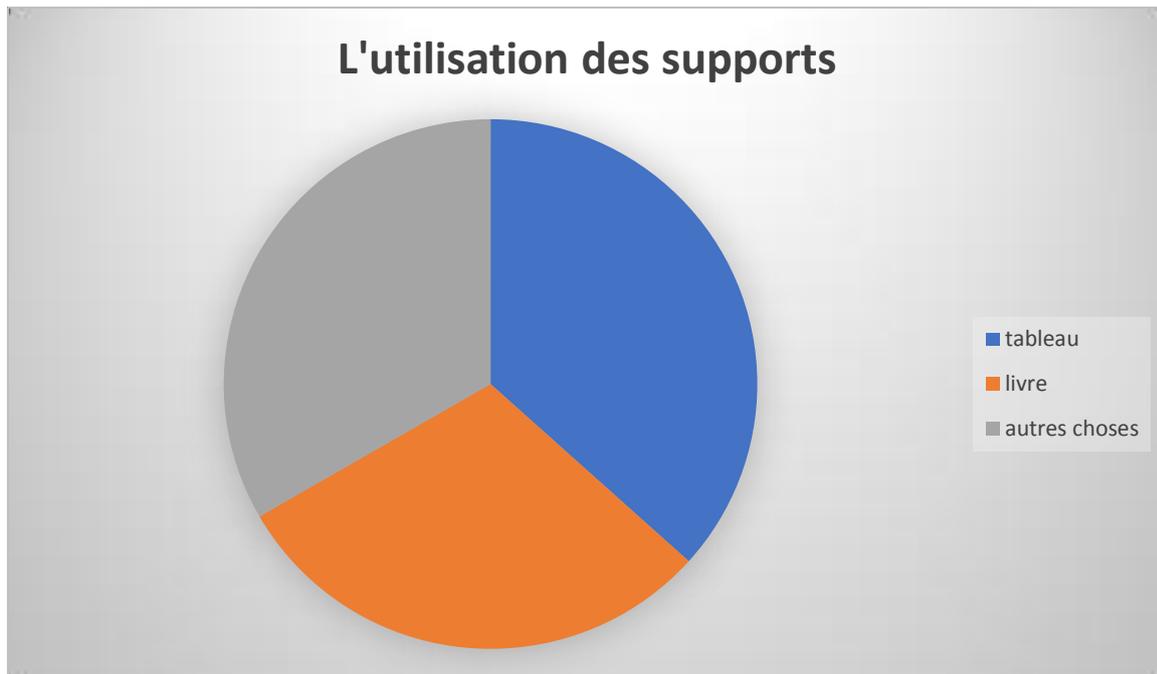
Le but de la huitième question est de savoir est-ce que le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du français est positif ou négatif. Selon les résultats obtenus, nous avons remarqué que la plupart des enseignants soit 60% ont répondu par positif, et que 7 autres ont répondu par négatif. D'autres ont coché sur les deux propositions (négatif/positif).

**Question 9 :** Lors du cours, vous utilisez quel support pour mieux expliquer le cours aux apprenants ?

	Tableau		Livre		Autre chose	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les enseignants utilisent	11	73,33 %	9	60%	10	66,67%
<b>Autres choses</b>					-divers supports audios, audiovisuels et visuel, cahier d'activité. -les technologies d'information et de la communication pour l'enseignement (tice). -dessins, jeux de rôle, et data show. - image, support, matériel concret.	

**(Tableau 9 :** L'utilisation des supports pour mieux expliquer le cours en nombre et en pourcentage)

### Représentation graphique



**Figure N°9** (représentant les taux des supports que les enseignants utilisent lors du cours pour mieux expliquer un cours).

Le tableau montre ce que les enseignants utilisent lors du cours pour mieux expliquer un cours. Les réponses des enseignants varient : Ily a ceux qui ont coché les trois cases (tableau, livre, autre support).

Les résultats montrent que 11 enseignants soit 73,33% utilisent le tableau et que 9 autres soit 60% utilisent des livres, et 10 enseignants soit 66,67% ont répondu par (autre support).

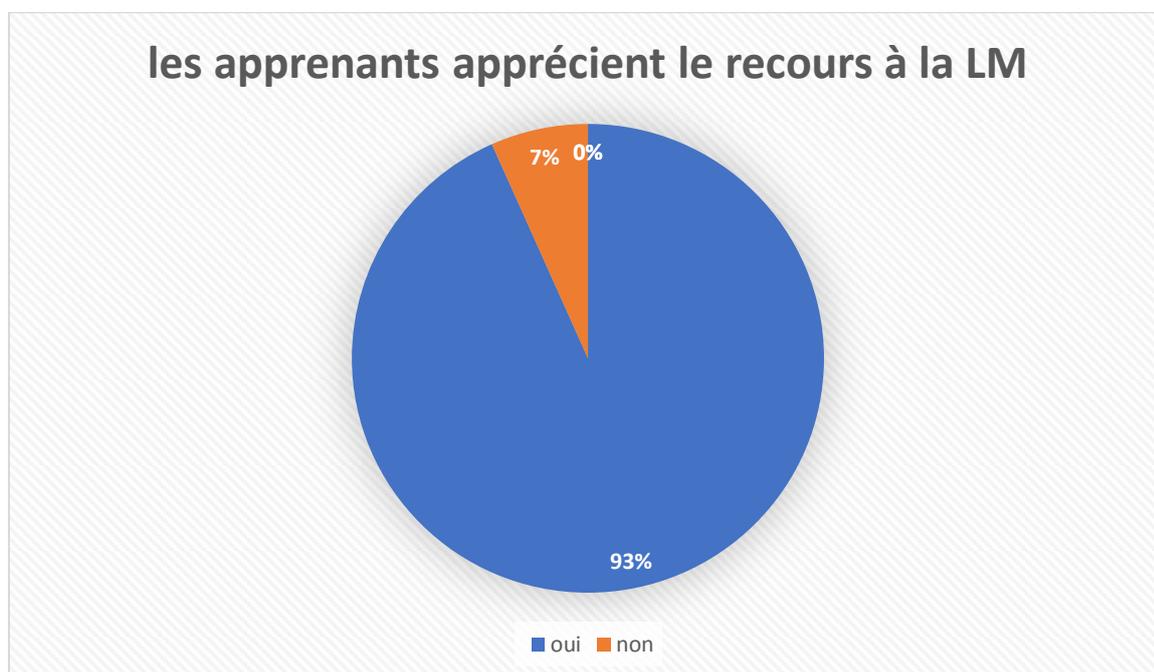
**-Question 10 :** Pensez-vous que les apprenants apprécient le recours à une deuxième langue pendant le cours ?

	Oui		Non	
Les apprenants apprécient le recours à la langue maternelle pendant le cours	<b>14</b>	<b>93%</b>	<b>1</b>	<b>7%</b>
	<p>-puisque c'est une langue qu'ils maîtrisent bien.</p> <p>-je pense que mes apprenants apprécient mon recours au kabyle, puisque, ça les aide à assimiler le cours et vu que je n'exagère pas.</p> <p>- il est évident que les apprenants apprécient le recours à la langue maternelle ou à une autre langue qu'ils maîtrisent, car, cela leur facilite la compréhension de la leçon, or, l'enseignant doit être conscient de l'inefficacité de cette démarche, et ne l'utilise que dans le strict nécessaire.</p> <p>-car ils comprennent.</p> <p>- le recours à une deuxième langue aide les élèves à mieux comprendre et analyser les contenus de</p>		<p>-non, à cause du temps.</p>	

	<p>chaque cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-car, faire recours à la langue maternelle motive mieux l'apprenant, et s'il est impliqué dans la situation alors il va vite réagir pour la résoudre.</li> <li>- ils sont plus confiants et plus à l'aise dans leur langue maternelle et ils comprennent rapidement.</li> <li>- ils se mettent à l'aise dans telles situations de compréhension et sur le plan sémantique surtout.</li> <li>-les apprenants trouvent que le français est compliqué comme langue, donc, pour pouvoir le comprendre on peut passer par une autre langue ce qui est faux.</li> <li>- parce que cela leur facilite la tâche (apprentissage).</li> <li>- parce que ça lui facilite la tâche sans faire des efforts.</li> <li>-c'est plus facile de comprendre et favoriser les compétences transversales.</li> <li>- du moment que ça les aide à dépasser certains obstacles et difficultés.</li> <li>-si l'enseignant utilise un vocabulaire accessible au niveau de l'apprenant utilise des outils pédagogiques pour transmettre son message, il n'aura pas de problème pour comprendre.</li> </ul>	
--	--	--

(Tableau 10 : Est-ce que les apprenants apprécient le recours à une deuxième langue pendant le cours en nombre et en pourcentage).

### Représentation graphique



### **Figure N° 10 (représentant les taux des apprenants qui apprécient le recours à une deuxième langue pendant le cours)**

L'objectif de cette dernière question est de savoir est-ce que les apprenants apprécient le recours à une deuxième langue pendant le cours. Les résultats obtenus d'après l'analyse des données montrent que 93% des apprenants apprécient le recours à une autre langue lors du cours, et que 7% n'apprécient pas.

### **7-2. Synthèse des résultats de l'analyse des questionnaires**

Nous déduisons à travers les résultats du questionnaire destiné aux enseignants, que la langue maternelle occupe une place dans une classe du FLE au cycle moyen. Elle est utilisée comme un moyen de transmission des savoirs aux apprenants. Elle est un support pour les aider et mieux expliquer des points du cours. Elle facilite la communication entre l'enseignant et l'apprenant, de ce fait les élèves apprécient le recours à cette langue maternelle car cela les aide à mieux comprendre la leçon et à assimiler le cours. Enfin, nous avons constaté d'après certaines réponses des enquêtés que le recours à la langue maternelle représente un facteur positif, car l'élève arrivera à mieux comprendre le cours et pour cela que les enseignants recourent à la langue maternelle des apprenants dans les séances d'enseignement/apprentissage du français.

### **8- Analyse des questionnaires adressés aux apprenants**

Notre échantillon se compose de vingt-cinq (25) élèves de différentes régions du pays. Le questionnaire destiné aux élèves contient neuf (9) questions, dont six (6) sont fermées, et trois (3) questions sont ouvertes.

Nous allons présenter les différentes variables :

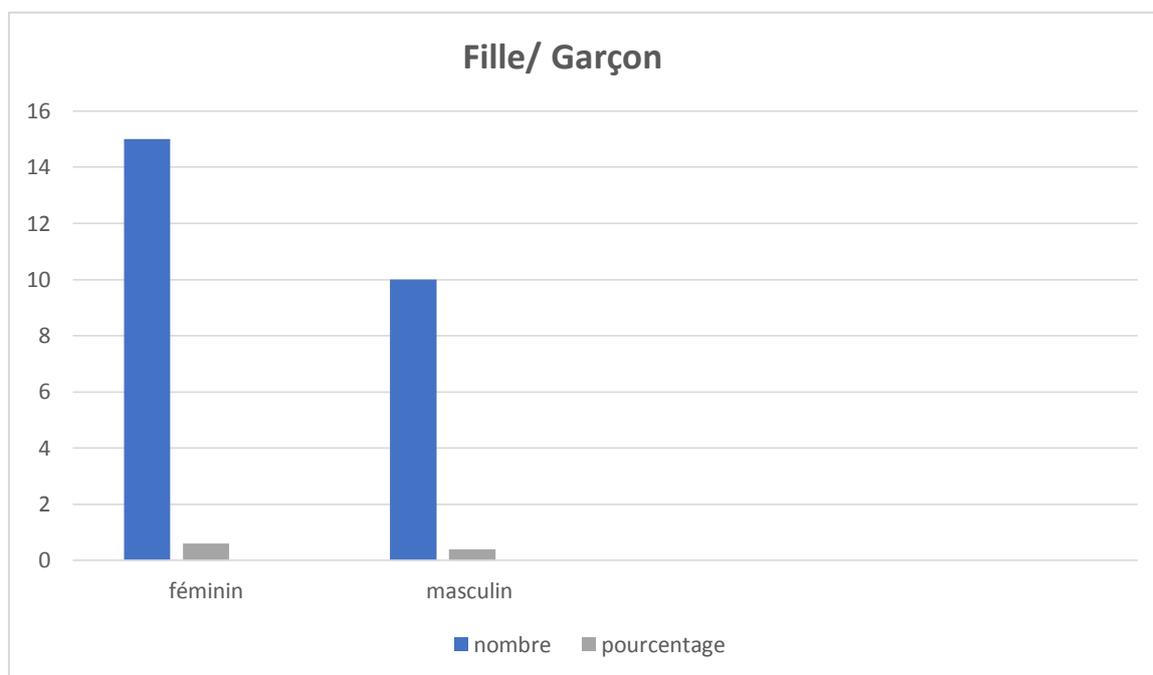
La variable sexuelle : homme/femme

#### **8-1- Tableau N°01 : Relatif à la variable sexe des élèves**

<b>Sexe</b>	<b>Fille</b>	<b>Garçon</b>
Nombre	15	10%
Pourcentage	60%	40%

(Tableau 1 : Fille/ Garçon en nombre et en pourcentage)

### **Représentation graphique**



**Figure 1 (représente les taux du sexe des élèves en nombre et en pourcentage)**

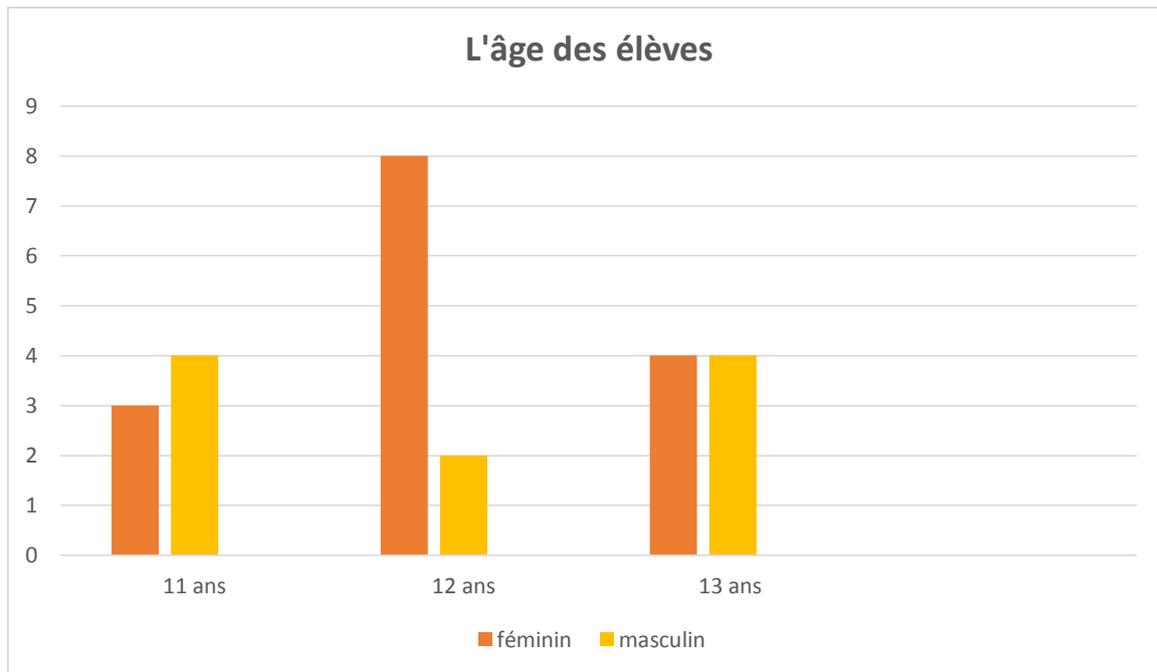
Les résultats obtenus ci-dessus montrent que 15 élèves sur 25 soit 60% sont du sexe féminin, et 40% sont du sexe masculin. On remarque alors que les filles sont plus nombreuses que les garçons.

#### 8-2- Tableau N°2 : Relatif à la variable âge des élèves

Age	11 ans		12ans		13 ans	
Féminin	3	20%	8	53,33%	4	26,67%
Masculin	4	26,67%	2	13,33%	4	26 ,67%

(Tableau 2 : l'âge des élèves en nombre et en pourcentage).

#### Représentation graphique



**Figure 2 (représente les taux d'âge des élèves en nombre et en pourcentage)**

D'après l'analyse du tableau ci-dessus, on remarque que l'âge des élèves varie entre 11 à 13 ans pour les deux sexes. La plupart des élèves (8) soit 53,33% sont de sexe féminin et ont l'âge de 12 ans. Quatre élèves soit 26,67% ont l'âge de 13 ans, et les autres filles soit 20% ont l'âge de 11 ans. Deux (2) élèves (garçons) soit 13,33% ont l'âge de 12 ans, et quatre (4) soit 26,67% âgés de 11 ans, et quatre (4) autres soit 26,67% âgé de 13ans.

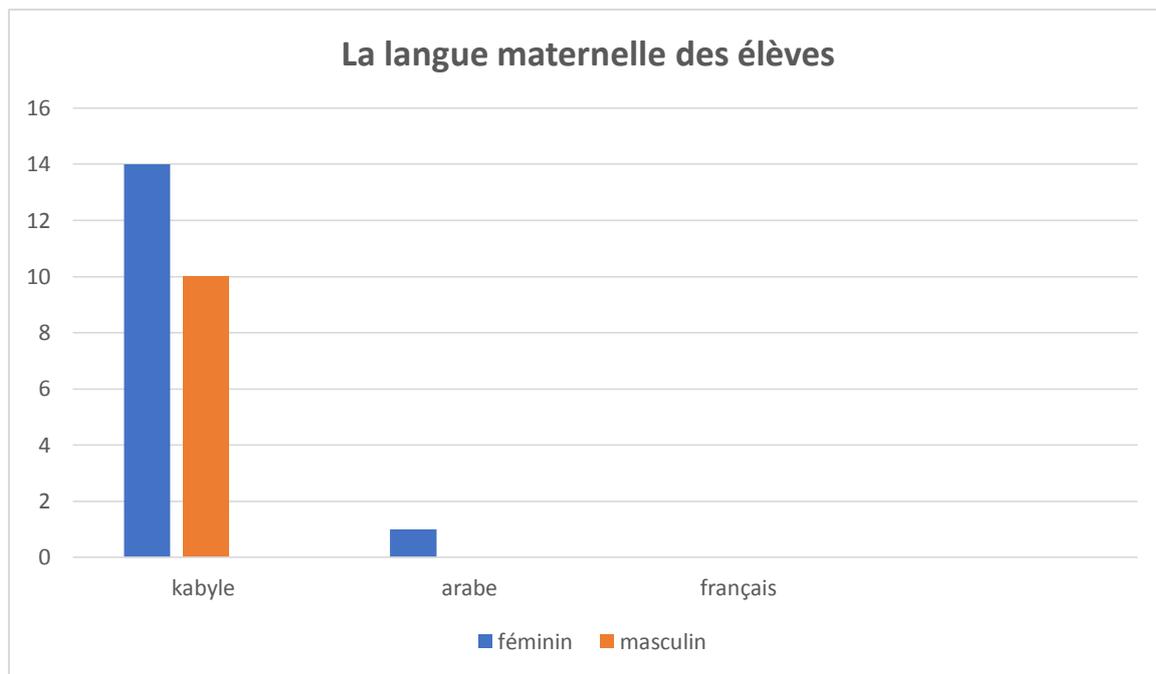
### 8-1 Analyse des réponses des élèves

**-Question 1 : Quelle est votre langue maternelle ?**

	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Kabyle	10	40%	14	56%	24	96%
Arabe	0	00%	1	6,67%	1	4%
Français	0	00%	0	00%	00	00%

**(Tableau 1 : représentant la langue maternelle des élèves en nombre et en pourcentage)**

### Représentation graphique



**Figure N° 1 (représentant les taux de la langue maternelle des élèves)**

Selon les résultats enregistrés dans le premier tableau de la première question, nous remarquons que le kabyle est la langue maternelle de la majorité des élèves. Elle totalise 96%, de l'effectif global. Elle est de 56% chez les filles et de 40% chez les garçons. Nous avons aussi la langue arabe, langue maternelle, avec un pourcentage global de 6,67%. Une fille déclare l'arabe comme sa langue maternelle et 0% pour les garçons. Nous ne relevons aucun élève ayant la langue française comme langue maternelle.

**-Question 2 et 3 : Quel est le niveau d'instruction de votre père et de votre mère ?**

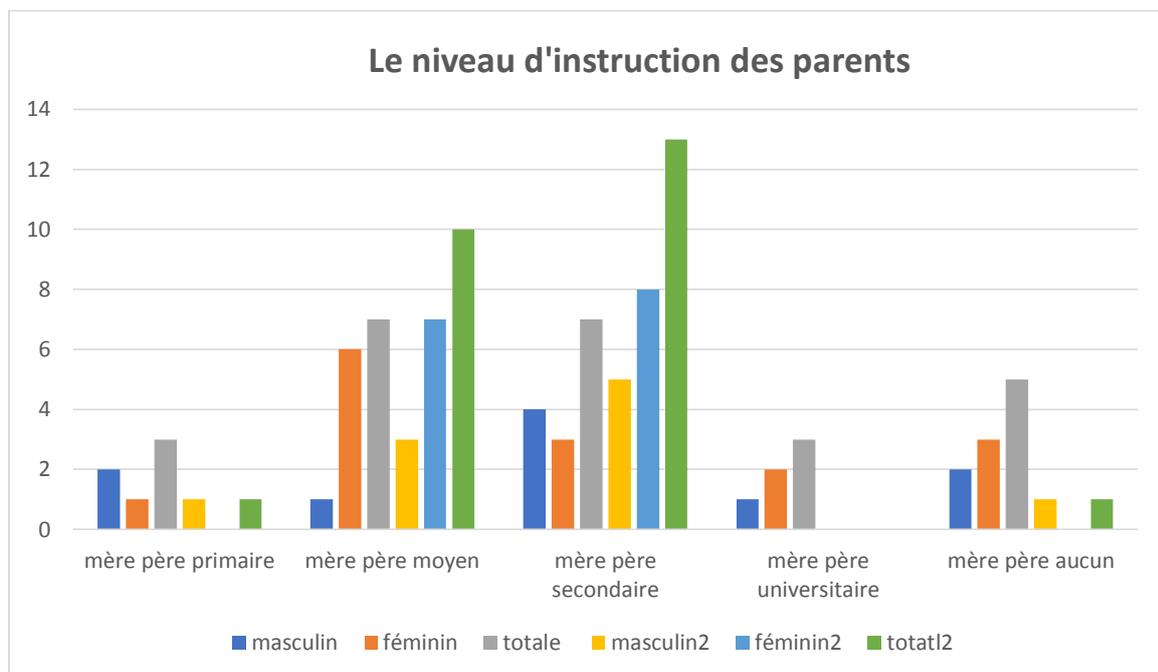
	Masculin (Mère)	Féminin (Mère)	Total (Mère)	Masculin (Père)	Féminin (Père)	Total (Père)
Primaire	2	1	3	1	0	1
Moyen	1	6	7	3	7	10
Secondaire	4	3	7	5	8	13
Universitaire	1	2	3	0	0	0
Aucun	2	3	5	1	0	1

**(Tableau 2 : le niveau d'instruction des parents en nombre)**

	Masculin (Mère)	Féminin (Mère)	Total (Mère)	Masculin (Père)	Féminin (Père)	Total (Père)
Primaire	8%	4%	12%	4%	0%	4%
Moyen	4%	24%	28%	12%	28%	40%
Secondaire	16%	12%	28%	20%	32%	52%
Universitaire	4%	8%	12%	0%	0%	0%
Aucun	8%	12%	20%	4%	0%	4%

(Tableau 3 : le niveau d'instruction des parents en pourcentage)

### Représentation graphique



### Graphie N° 2 et 3 (représentant les taux des niveaux d'instruction des parents en nombre et en pourcentage)

Nous avons choisi ces deux questions pour expliquer l'impact de la catégorie sociale (niveau d'instruction des parents) sur l'éducation et formation des enfants. En analysant les données de tableau ci-dessus et on constate que le niveau d'étude des parents varie entre ceux qui n'ont pas fréquenté l'école et ceux qui ont un niveau universitaire. Pour cela, nous trouvons que le niveau d'étude le plus élevé est le secondaire pour un pourcentage de 52% pour les pères et 28% pour les mères. Les pères qui ont un niveau d'étude moyen représentent 40% de l'effectif et seulement 28% pour les mères. Nous constatons une égalité de pourcentage entre les deux niveaux d'étude des pères pour un pourcentage de 4% pour le primaire et ceux qui n'ont aucun niveau d'étude, et 0% pour le niveau d'étude universitaire. Chez les mères on trouve un pourcentage de 20% (aucun niveau d'instruction).

**-Question 4 : Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ?**

	Garçon		Fille		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Kabyle	10	40%	14	56%	24	96%
Arabe	0	0%	1	4%	1	4%
Français	0	0%	0	0%		0%

(Tableau 4 : la langue que les élèves utilisent à la maison en nombre et en pourcentage)

**Représentation graphique**



**Graphie N°4 (représentant les taux des langues utilisées à la maison en nombre et en pourcentage)**

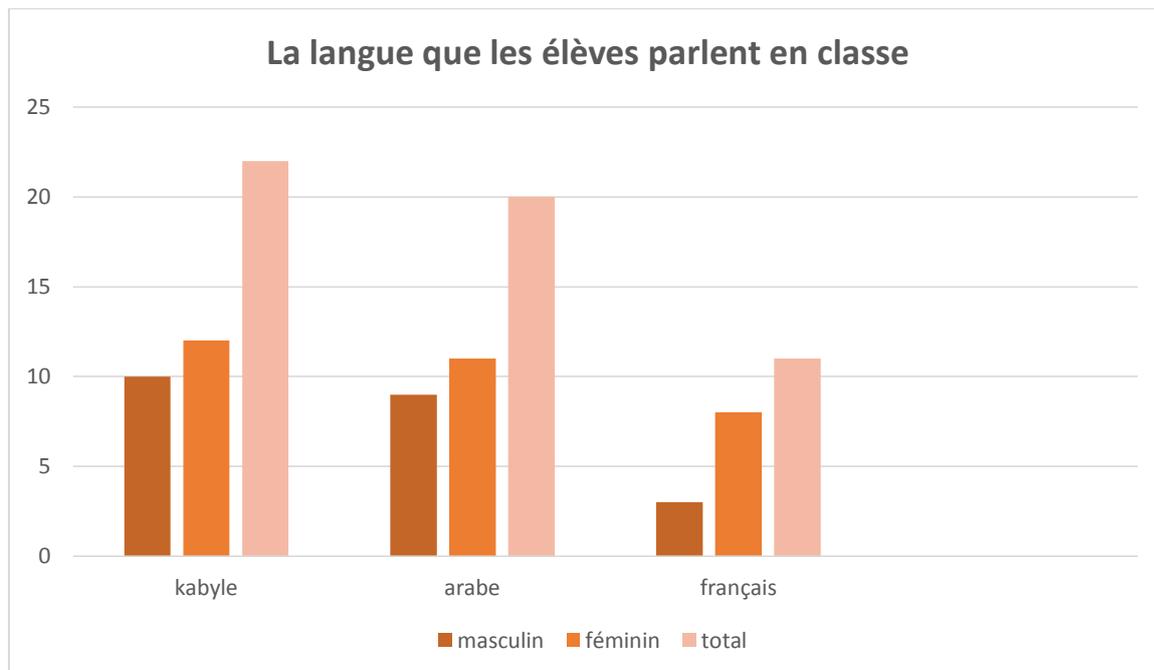
En traitant les données de ce tableau et graphie, on remarque que presque tous les élèves parlent le kabyle à la maison soit 96% de l'effectif. Il est de 56% pour les filles (14), et de 40% pour les garçons (10). La langue arabe totalise 4% de l'effectif ; un garçon. Aucun élève ne parle le français à la maison.

**-Question 5 : Quelle(s) langue(s) parlez-vous en classe ?**

	Garçon		Fille		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
<b>Kabyle</b>	10	40%	12	48%	22	88%
<b>Arabe</b>	9	36%	11	44%	20	80%
<b>Français</b>	3	12%	8	32%	11	44%

(Tableau 5 : La langue que les élèves utilisent en classe en nombre et en pourcentage)

### Représentation graphique



**Figure N° 5 (représentant les taux des langues que les élèves utilisent en classe en nombre et en pourcentage)**

Le but de la cinquième question est de savoir quelle langue les apprenants utilisent en classe avec leurs camarades et enseignants. D’après les résultats obtenus, nous remarquons que 88% des élèves parlent le kabyle en classe et que 80% parlent la langue arabe, alors que 40% parlent le français en classe.

**-Question 6 :** faites-vous un recours à la langue maternelle dans vos productions écrites ?

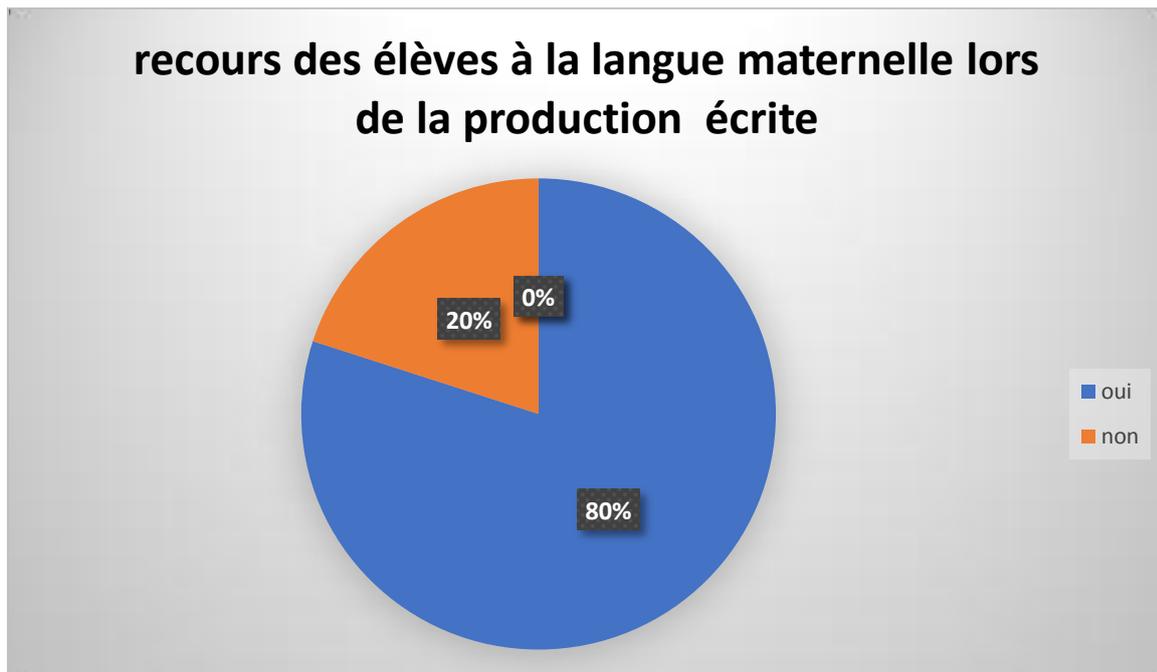
NB. Les réponses des élèves à cette questions sont reproduites telles quelles, avec des fautes d’orthographe dans les productions écrites.

	<b>Oui</b>		<b>Non</b>	
<b>Recours à la langue maternelle dans leurs productions écrites</b>	<b>20</b>	<b>80%</b>	<b>5</b>	<b>20%</b>
Pourquoi	-je si pas. -parce que c’est mes parents quand il m’explique il utilise toujours le kabyle. -car on a l’habitude. - kabyle et en relation avec le français. -construire des connaissances. -pour bien écrire le paragraphe. -pour les idées. -comme sa.		- non je ne pense pas. -Non parce que si interdit. -pour l’intelligence.	

	<p>-pour faire la traduction en français.</p> <p>-pour comprendre.</p> <p>-pour ne pas faire des fautes.</p> <p>-pour avoir des idées.</p> <p>-pour ne pas faire des fautes.</p> <p>-pour bien écrire.</p> <p>-pour trouver les mots.</p>	
--	---	--

(Tableau 6 : les élèves qui recourent à la langue maternelle en nombre et en pourcent)

### Présentation graphique



**Graphie N° 6 (représente les taux des élèves qui recourent à la langue maternelle lors des écrits en nombre et en pourcentage)**

Après avoir analysé les réponses des enquêtés à cette question, on constate que les élèves qui recourent à la langue maternelle lors des écrits est de 80%. Ils expliquent que leurs parents utilisent toujours le kabyle même quand ces derniers les aident à faire leurs devoirs à la maison. Et seulement 20% de l'effectif global ne recourent pas au le kabyle.

**-Question 7 :** Vos enseignants de langues étrangères utilisent-ils d'autres langues en classe ?

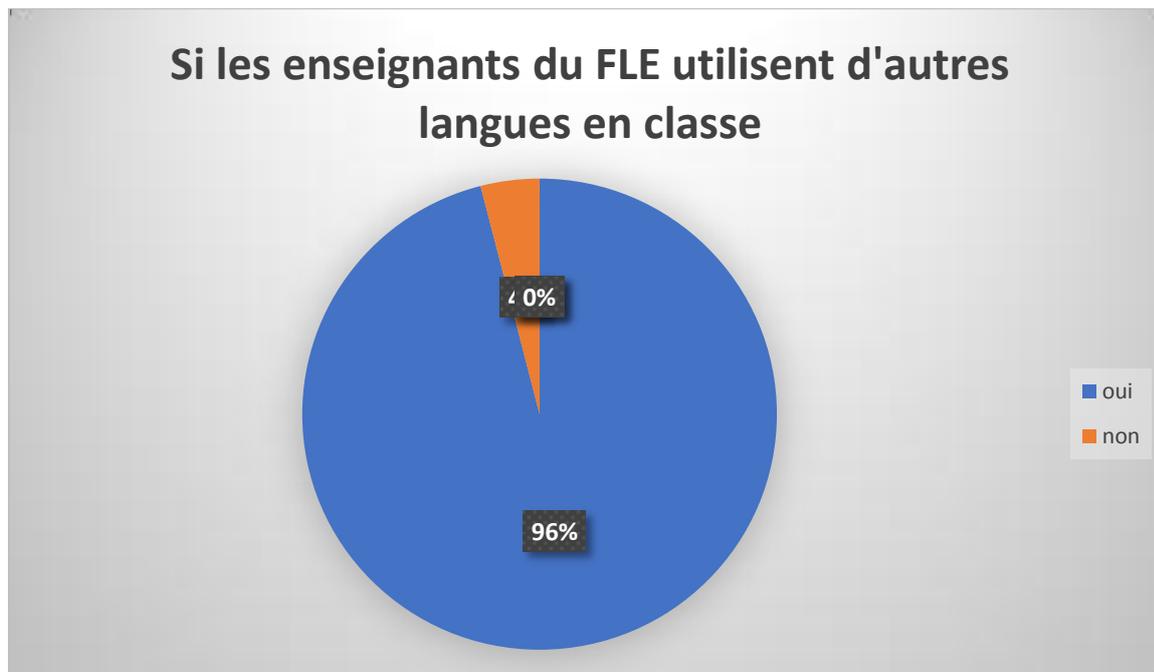
A propos de cette question, nous soulignons que les réponses sont écrites avec les fautes d'orthographe des élèves.

	Oui	Non
Les enseignants de langue étrangère utilisent-ils d'autres	24	1

langues en classe ?		
A quel moment du déroulement du cours ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>-quand on comprend pas la leçon.</li> <li>-grammaire.</li> <li>-quand on comprend pas le cours.</li> <li>-pour les textes.</li> <li>- pour expliquer.</li> <li>-c'est utilise pour cetins élèves.</li> <li>-que le cours et défisil.</li> <li>-quand on comprend pas.</li> <li>-lorsque an arive pas a comprendre.</li> <li>-pour comprendre la leçon</li> <li>-explication des leçons.</li> <li>- quand elle explique.</li> <li>-grammaire.</li> <li>-quand on comprend pas.</li> <li>- pour mieux comprendre le français.</li> <li>-lorsque on comprend pas.</li> <li>- quand on comprend pas les questions.</li> <li>-pour les textes.</li> <li>-pour bien comprendre le cours.</li> <li>- lorsque on comprend pas.</li> <li>-n'import quel moment dans la classe.</li> <li>-explication des leçons.</li> </ul>	

**Tableau 7 :** Les langues que les enseignants du français utilisent dans la classe, en nombre et en pourcentage.

## Présentation graphique



**Figure N°7** (présentant les taux d'utilisation d'autres langues en classe par les enseignants des langues étrangères en nombre et en pourcentage)

La première chose que nous remarquons lorsque nous jetons un coup d'œil sur le tableau, et sur la représentation graphique ci-dessus ; c'est que 96% des enseignants des langues étrangères recourent à d'autres langues pendant le cours. C'est seulement que 4% qui ne le font pas. Et d'après les réponses des élèves à la question : A quel moment du cours ? on trouve que les enseignants recourent à d'autres langues pour mieux expliquer le cours, la leçon...

**Question 8 :** Appréciez-vous le recours de l'enseignant à d'autres langues en classe ?

	<b>Oui</b>		<b>Non</b>	
Appréciez-vous le recours d'un enseignant à d'autres langues ?	22	88%	3	12%
Pourquoi ?	-je comprend bien en kabyle. -passer le message. -pour comprendre le cours. -pour apprendre mieux. -pour comprendre mieux. -pour comprendre la leçon. -comprendre mieux. -ils ne parlent pas pour rien c'est pour		-pour apprendre le français. -non je veux il parle que français, et essayer de nous comprendre par des geste. -non on ne peut pas comprendre une langue avec	

	<p>comprendre la leçon.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-pour comprendre.</li> <li>-pour bien comprendre.</li> <li>- pour comprendre.</li> <li>-utile pour cetins élèves</li> <li>-par se que sa ixplique bien.</li> <li>-comprendre facilement le cours.</li> <li>-nous aider a mieux comprendre la leçon.</li> <li>- je comprend bien en classe.</li> <li>-pour bien comprendre.</li> <li>-pour comprendre.</li> <li>-comrendre.</li> <li>-pour mieux comprendre le français.</li> <li>-pour comprendre.</li> <li>_pour bien comprendre.</li> </ul>	<p>une autre.</p>
--	--	-------------------

**Tableau 8 :** Si les élèves apprécient l'utilisation d'autres langues en classe en nombre et en pourcentage.

### Représentation graphique



**Graphie N°8** (représentant les taux des élèves qui apprécient le recours d'enseignant à d'autres langues pendant le cours en nombre et en pourcentage)

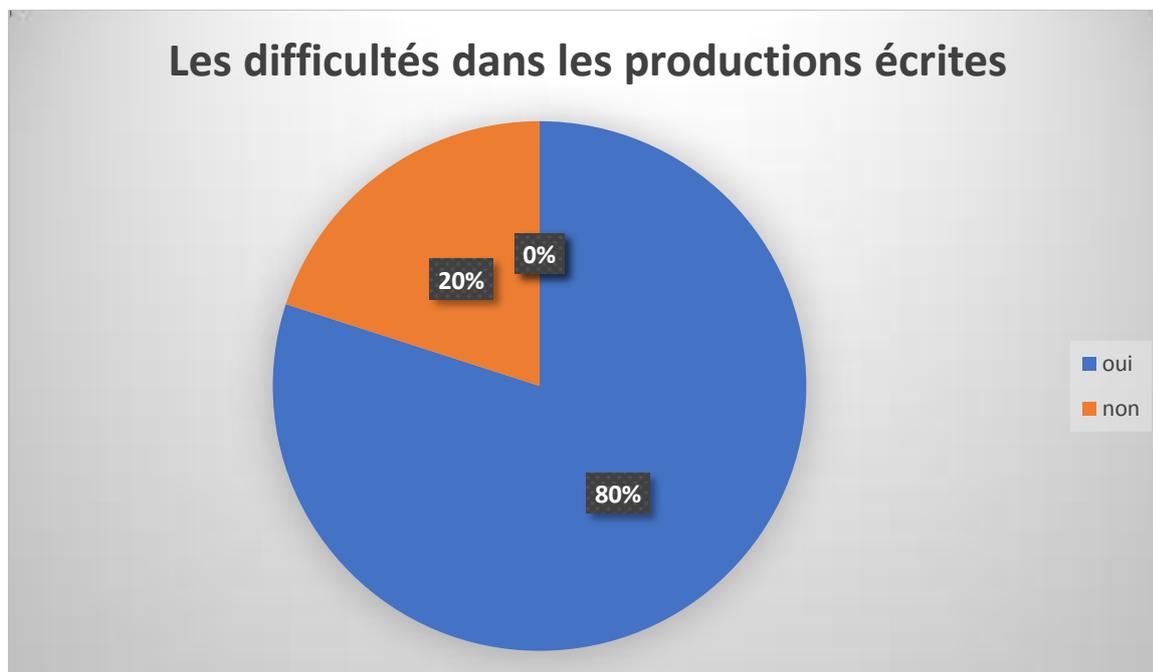
Le but de la huitième question c'est de comprendre si les élèves apprécient le recours d'enseignant à autres langues durant le déroulement du cours. D'après notre analyse on constate que la majorité des élèves 88% apprécient la démarche. Nous avons mentionné cette question sous forme d'une question ouverte pour cerner la cause qui amène les élèves à apprécier le procédé. D'après l'analyse de leurs réponses les élèves dans leur majorité apprécient le recours à d'autres langues puisqu'ils arrivent à mieux comprendre la leçon.

**Question 9 :** Trouvez-vous des difficultés dans les productions écrites ?

	Oui		Non	
Trouver des difficultés dans les productions écrites	20	80%	5	20%

**Tableau 9 :** (représentant si les élèves trouvent des difficultés dans leurs productions écrites en nombre et en pourcentage)

**Représentation graphique**



**Graphie N°9**(représentant les difficultés des élèves dans leurs productions écrites en nombre et en pourcentage).

Le but de notre dernière question est de savoir si les élèves trouvent des difficultés dans leurs productions écrites. D'après l'analyse des réponses des élèves on constate que la majorité des élèves 80% ont coché la case « oui ». Et seulement 20% de l'effectif global ont dit non. Ils estiment ne pas avoir de difficultés dans les productions écrites).

## **8-2. Synthèse des résultats de l'analyse des questionnaires**

Nous déduisons à travers les résultats des questionnaires destinés aux apprenants que la majorité des enquêtés sont des kabyle phones. Le kabyle est leur langue maternelle. Ils l'utilisent en classe. Ils réfléchissent dans cette langue puis ils opèrent des transpositions sur la langue cible ; le français. Les élèves apprécient également dans leur majorité le recours à d'autres langues lors du déroulement du cours. Avoir recours à sa langue maternelle semble être une solution de faciliter pour les apprenants, car elle leur assure de bien comprendre et de bien se faire comprendre, ils sont plus confiants et plus à l'aise lorsqu'il s'agit pour eux de s'exprimer dans leur langue d'origine, plutôt que dans la langue étrangère étudiée. Véronique Castellotti le confirme : « *On peut penser qu'en premier lieu, le manque de compétence dans la langue à apprendre pousse les apprenants à se réfugier, à la moindre difficulté, derrière la « valeur sûre » d'une langue sécurisante parce que suffisamment maîtrisée, qui permet d'exprimer des idées de manière plus subtile et d'argumenter de façon plus convaincante.* »<sup>59</sup>. Il s'avère que les apprenants des niveaux débutants ont inévitablement besoin de recourir à leur langue maternelle car ils ne possèdent pas encore les compétences et les connaissances de base, nécessaire pour comprendre l'enseignant, et se faire comprendre correctement en langue étrangère.

## **9-Synthèse globale**

Dans la deuxième partie du corpus, nous avons analysé les données recueillies sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Gmail...) et avons analysé les productions des élèves. Nous avons également traité les données des questionnaires destinés aux enseignants et aux apprenants.

Dans la première partie du travail nous avons présenté et décrit le lieu du déroulement de l'enquête (l'établissement en question). Après avoir discuté et commenté les questionnaires, nous avons procédé au recueil des données. Et suite aux différentes analyses des corpus de fautes des élèves, on a observé que les difficultés rencontrées par les apprenants sont dues à l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du français.

Dans bien de contextes de production écrite, les élèves recourent à une traduction littérale du kabyle au français. Ainsi dans la deuxième étape nous avons analysé les données des questionnaires destinés aux enseignants. Nous constatons que la majorité des enseignants de français recourent à la langue maternelle en classe pour mieux expliquer certains points du cours. Les élèves pour leur part apprécient cette démarche. Ils trouvent dans leur majorité que le procédé est utile, nécessaire pour comprendre la leçon.

Pour conclure, nous nous permettons de dire que le recours à la langue maternelle est un handicap pour l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère. L'élève finira par adopter

---

<sup>59</sup> Véronique CASTELLOTTI, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris, CLE International, DLE, 2001, p50.

cette tendance ce qui l'induit à commettre des erreurs interférentielles, Ainsi le contrat pédagogique sera transgressé et ne se manifeste qu'en langue cible.

Louis-Jean Calvet le confirme : « *Le recours à la langue maternelle comme une stratégie de contournement dont il était préférable de limiter la présence en classe de langue étrangère* »<sup>60</sup>. L'interférence de la langue maternelle sur la langue étrangère, le français suscite des obstacles supplémentaires dans l'acquisition de la langue cible. De ce fait, la langue maternelle est toujours considérée « *comme négative, comme obstacle, blocage, frein à l'acquisition d'une autre langue* »<sup>61</sup>. Le recours à d'autres langues plus précisément à la langue maternelle dans une classe de langue impacte négativement sur l'expression orale des apprenants, et la production écrite.

---

<sup>60</sup>Louise-Jean CALVET, « *Pour enseigner le français ...en français* ». La Revue canadienne des langues vivantes. 50/1, 1993, p15-29.

<sup>61</sup>Véronique CASTELLOTTI, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris, CLE International, DLE, 2001, p3.

# Conclusion générale

Au terme de notre travail de recherche portant sur l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du FLE, nous retenons que lors des séances de cours de français la langue maternelle des apprenants est omniprésente. Elle peut constituer un handicap dans l'apprentissage de cette langue. Elle est la source de différentes interférences linguistiques. De premier abord, nous nous sommes penchés sur les différentes études et théories concernant notre thème de recherche ou plus précisément notre objet d'étude. Dans le premier chapitre, nous avons essayé d'apporter un éclairage sur la situation sociolinguistique, les langues en présence en Algérie. Un aperçu historique sur les différentes réformes du système éducatif a été proposé et discuté. Nous avons entamé dans le deuxième chapitre le concept de langue (maternelle et étrangère) ainsi que le phénomène de contact de langues et nous avons abordé les difficultés des apprenants dans la production écrite et son importance dans l'enseignement/apprentissage du FLE. En second lieu, nous avons analysé les copies des apprenants et avons établi une typologie de ces erreurs dans une grille selon leur caractéristique aux niveaux ; syntaxique lexical, phonologique...D'autre part pour affiner notre recherche nous avons également conçu deux questionnaires ; l'un destiné aux apprenants et l'autre aux enseignants. Les contraintes de la situation sanitaire (pandémie COVID-19), ont ralenti notre cadence de travail. Nous avons rencontré des difficultés pour réaliser les enquêtes suite à la fermeture des établissements y compris le collège où nous avons commencé notre recherche. Et pour palier à cette contrainte nous avons décidé de poursuivre notre recherche et de publier ces questionnaires sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) dans différents groupes. L'analyse des réponses des enseignants nous a permis de déduire que le recours à la langue maternelle est positif, car ce procédé aide les apprenants à comprendre mieux le cours. Il contribue également à débloquer les situations d'intercompréhension, ce qui facilite le processus d'enseignement/apprentissage de la langue étrangère. Les apprenants apprécient ce recours à la langue maternelle et ils l'associent à un support didactique rentable pour l'enseignement/apprentissage du français. Les apprenants réfléchissent dans leur langue maternelle lors de la rédaction, production écrite, (*pour trouver des idées, pour trouver les mots, pour ne pas faire des fautes*). Nous avons confirmé notre hypothèse que la langue maternelle constitue un handicap lors de la production écrite. Cela a été confirmé par l'analyse de leurs copies, et d'autres part, positif pour l'enseignement/apprentissage du français (d'après les questionnaires). Les enseignants trouvent le procédé utile pour transmettre le message, et expliquer la leçon, puisque les apprenants apprécient la démarche. Le recours à la langue maternelle dans une classe de langue étrangère est une arme à double tranchant...

## Références bibliographiques

### Articles :

- Mami ABDELLATIF, la diversité linguistique et culturelle dans le système éducatif algérien, l'école et la diversité des cultures, septembre 2013.
- Samira ABID-HOUCINE, enseignement et éducation en langues étrangères en Algérie : la compétition entre le français et l'anglais. L'anglais et les cultures : carrefour ou frontière ?
- Maurice ANGERS, Initiation pratique à la méthodologie des recherches, Casbah, Alger.1997.
- Abdenour AREZKI, « Le désignant français » : éthique, nom de langue et de culture en situation méliorative dans le parler kabyle. In les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine, Edition l'Harmattan, Paris, 2007.
- Abdenour AREZKI, Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien », p 21-31, In Revue *Le français en Afrique*, n° 23, CNRS, UMR 6039, Nice, année 2008, France
- Saïd ATTAÏBI, Algérie : paysage sociolinguistique et alternance codique, publié par Attabi Saïd, enseignant chercheur dans El Watan le 01-03-2012.
- Samira BOUBAKOUR, « étudier le français... quelle langue » mai 2017.
- Robert BOUCHARD, texte, discours, document : une transposition didactique des grammaires de texte, in *Le Français dans le monde*, 1989.
- Nadjia BOUZEGHRANE, Une mémoire singulière, celle des enseignants français en Algérie\_ EL-WATAN, 15 mars 2008.
- Louise DABENE, langues et migrations, Grenoble, publication de l'université de Grenoble. P39.
- Francis DEBYSER, « L'enseignement du français au niveau 2 », in, « le français dans le monde »,1970.
- Tahar DJAOUT, « Des acquis ? », Ruptures, N°15, 20 au 26 avril 1993.
- Kamel EL KORSO, Linguistique contrastive : la langue allemande – Problèmes et méthodes, OPU ; Ben-Aknoun (Alger), 1985. P3
- Chiahou ELKOURIA, Elsa LZQUIERDO, LESANG, Maria. Le traitement de l'erreur et la notion de progression dans l'enseignement/apprentissage des langues. P55-67.
- Fatiha fatma FERHANI, Le français d'aujourd'hui 2006/3
- Gilbert GRANDGUILLAUME, la francophonie en Algérie, dans Hermès, La REVUE 2004/3, (n°40), p75.
- Zohra HASSANI, la réforme du système éducatif en Algérie, quels changements dans les pratiques des enseignants ? Insaniyat. N°60-61, Avril/ septembre 2013. P11-27.
- George KOUTSOSTATHIS. L'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE, in : Rapport de stage, université de Rouen, 2015, p25

-Hadjira MEDANE, l'interférence comme particularité du « français cassé » en Algérie. Interference as a particularity of « broken french » in Algeria. L'impact du contact entre les langues, 2015, p30.

- Safia RAHAL, la francophonie en Algérie : Mythe ou réalité. Communication donnée au colloque « éthique et nouvelle technologie. L'appropriation des savoirs en question ». Organisé par l'agence universitaire, Septembre 2001 ; Beyrouth, Liban. P25-26.

-Djamila SAADI, note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre de langues. 1995. P129-133.

-Andrée TABOURET-KELLER, « l'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues », in, journal de langue en contact, 2008.

-Khaoula TALEB IBRAHIMI, l'Algérie : coexistence et concurrence des langues : dossier : l'espace euromaghrébin, 2004.

-Khaoula TALEB IBRAHIMI, L'école algérienne au prisme des langues de scolarisation. P53-63.

-La scolarisation des musulmans en Algérie (1882\_1962) dans l'enseignement primaire public français –étude statistique-

### **Ouvrages :**

-Michel BLANC, *Concepts de base de la sociolinguistique*, Paris, Ellipse, 1998.

-Rachid BOUDJEDRA, *Le fils de la haine*, Paris, éditions Denoël, Algérie. 1992/1994.

-Pierre CALVE, « *Pour enseigner le français ...en français* ». La Revue canadienne des langues vivantes.1993.

-Véronique CASTELLOTTI, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, CLE International, DLE, 2001.

-Véronique CASTELLOTTI, *D'une langue à d'autres : pratiques et représentations*-2001.

-Jean Pierre CUQ, *Le français, langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, (collection Références), 1991.

-Yacine DERRADJI & all, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, Paris, Edition DUCULOT, 2002.

-Sapir EDWARD, *Linguistique*- Gallimard- Folio Essais N°149 \_ 1février 1991 littérature générale 1991.

-Robert GALISSON, *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères : Du structuralisme au fonctionnalisme*, CLE international, 1994.

-Gilbert GRANDGUILLAUME, *arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris, maison neuve, 1983.

-John GUMPERZ, *Sociolinguistique Interactionnelle : une Approche Interprétative*, Paris : éditions l'Harmattan, 1989.

-Claude HAGEGE, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, 2002.

-Josiane HAMERS, *Contact de langues*, in Moreau, M-L (éd), Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga, 1997.

-Josiane HAMERS et Michel BLANC, *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles : Mardaga, 1983.

-Claude JAVEAU, *L'enquête par questionnaire : Manuel à l'usage du praticien*. Collection Amazon, 2002.

-William LABOV, *Sociolinguistique*, Minit, Paris.1976.

-Bernard LAMIZET, *politique et identité* /presses universitaires de Lyon, 80 Boulevard Rousse, 2002.

-Jean-Baptiste MARCELLESI et Blanche GARDIN, *-introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale* 1994.

-André MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, col. Cursus 4eme édition, 2005.

-Marcel MOREAU, *Sociolinguistique : Concept de base*, Mardaga, 1997.

-Nedret OZTOKAT, *Analyse des erreurs/analyse contrastive*. Grammaire et Didactique des langues, N° 590, 1993.

-Anna SORES, *Typologie et linguistique contrastive : théorie et application dans la comparaison des langues*, Ed Peter Lang (2008).

-Géza VERMES et Josiane BOUTET, *France pays multilingue*, Tome 2, Paris, L'harmattan, 1987.

-Gérard VIGNER, *Ecrire, éléments pour la pédagogie de la production écrite*, CLE Internationale, Paris, 1982.

-Gérard VIGNER, *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, CLE, International, 2001.

-Uriel WEINREICH, cité par Louis-Jean CALVET, *Sociolinguistique*, Ed, Puf, 1996.

## **Dictionnaire**

-Jean Pierre CUQ, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE INTERNATIONAL, Paris. 1996.

-Jean Pierre CUQ, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : Clé international.2003.

-Jean DUBOIS, Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Hatier, Paris, 1999.

-Jean DUBOIS & all, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 1994.

-Claude KANNAS, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Paris : Larousse, 1994.

-Clive PERDUE & Rémy PORQUIER, langages : *apprentissage et connaissance d'une langue étrangère*, mars, 1980.

-Jean-Paul ROBERT, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, 2008.

-Larousse. 2008.

-Le Petit Larousse, édition anniversaire de la sèmeuse : Larousse, 1997.

-Le Petit Robert, 1985.

### **Mémoires et thèses**

-Shaima ALGUBBI « L'erreur : un outil fondamental dans la classe de FLE » université de Misurata-Libye. N°7 Norsud, juin 2016.

-L'impact de la langue maternelle sur l'enseignement du français dans les classes de troisième année secondaire : cas d'interférences linguistiques, université de Bejaia 2017.

### **Sitographies**

[-http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/BOUBAKOUR%20Samira.pdf](http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/BOUBAKOUR%20Samira.pdf)

[-http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=90](http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=90)

<http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.nyanguia&part=363940>

## Table des matières :

Introduction générale .....	6
Chapitre 01 : Les langues enseignées dans les différents paliers.....	10
Introduction.....	11
1-Aperçu sur le paysage sociolinguistique algérien.....	11
1-1. Les langues en présence en Algérie.....	11
1-1-1. La langue arabe.....	12
A-L 'arabe dialectale.....	12
B-L 'arabe standard.....	12
1-1-2. La langue Berbère.....	12
1-2. Les langues étrangères en Algérie.....	13
1-2-1. La langue française.....	13
1-2-2. La langue anglaise.....	15
2.Le système éducatif .....	15
2-1. Le primaire .....	15
2-2. Le français dans le cycle moyen (collège).....	15
2-3. Le secondaire (lycée).....	15
3. L'enseignement des langues en Algérie.....	16
4. Les réformes du système éducatif.....	16
Conclusion.....	18
Chapitre 02 : cadrage théorique et méthodologique.....	19
Introduction .....	20
1.Qu'est-ce une langue ?.....	20
1-1. La langue maternelle.....	20

1-1-1. La langue de la mère.....	21
1-1-2. La langue première.....	21
1-1-3. La langue naturelle.....	21
1-1-4. La langue source.....	21
1-2. La langue seconde.....	21
2. La place de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE.....	22
3. Le rôle de la langue maternelle dans la classe du FLE.....	22
4. Les phénomènes de contact de langues.....	23
4-1. Le bilinguisme.....	23
4-2. Le plurilinguisme.....	23
4-3. L'alternance codique.....	24
4-4. Le contact de langues.....	25
5. L'analyse contrastive de deux systèmes linguistiques en contact .....	25
5-1. La notion « erreur » et ses types.....	26
5-1-1. Les erreurs intra linguales.....	26
5-1-2. Les erreurs interlinguales.....	26
5-1-3. Distinction erreur/faute.....	26
5-2. L'inter langue.....	27
6. L'interférence.....	27
6-1. Les types d'interférence.....	28
6-1-1. L'interférence phonétique.....	28
6-1-2. L'interférence grammaticale.....	28
6-1-3. L'interférence lexicale.....	29
6-1-4. L'interférence syntaxique.....	29

6-1-5. L'interférence sémantique.....	29
7. Distinction entre interférence et transfert.....	29
8. Définition de la production écrite.....	30
8-1. La production écrite dans l'enseignement apprentissage du FLE.....	30
8-2. L'importance de la production écrite.....	30
Conclusion.....	31
Chapitre03 : Description de l'enquête et analyse des données recueillies.....	33
1. Description du lieu d'enquête.....	34
2. Procédé de recueil des données : le questionnaire.....	34
2-1. Qu'est-ce qu'un questionnaire.....	34
3. Analyse des productions écrites et interprétation des résultats.....	39
4. Tableau d'identification des erreurs intra linguales.....	39
5. Tableau d'identification des erreurs interlinguales.....	48
6. Analyse et lecture de la grille.....	52
6-1. Erreurs morphosyntaxiques.....	52
6-2. Erreurs morphologiques.....	53
6-3. Erreurs phonologiques.....	53
6-4. Erreurs graphiques.....	54
6-5. Erreurs lexicales.....	54
7. Analyse des questionnaires adressés aux enseignants.....	54
7-1. L'analyse des données des questionnaires.....	56
7-2. Synthèse des résultats d'analyse des questionnaires.....	68
8. Analyse des questionnaires adressés aux apprenants.....	68
8-1. L'analyse des réponses des élèves.....	70

8-2. Synthèse des résultats de l'analyse de l'analyse des questions.....	80
9.Synthèse globale.....	80
Conclusion générale.....	82
Références bibliographiques.....	84
Table des matières.....	88
Annexes.....	92

# **Annexes**

Production écrite

La pollution

Il y a trois types de la pollution, La pollution de l'air, et de terre, la pollution de l'environnement.

Le cause de la pollution est de les déchets, les fumées des véhicules et le pitruale de la boire.

## II. Production écrite:

La pollution est possible de vivre de cette environnement par ce que provoque des maladies grave. Alors, ce sont les différentes pollutions.

Dans, il y a trois pollutions la pollution de l'air de mer et cette pollution est dangereuse pour l'homme et tous qui dans la mer.

Il faut bien réduire la pollution pour vivre en bonne santé.

(248)

## La pollution de l'air.

La pollution de l'air a provoqué plusieurs maladies, alors quelles sont les causes de cette pollution?

Les causes de cette pollution est:

- Les fumées des usines et des voitures.
- La terre est polluée avec les fumées.

Notre vie est polluée parce que elle est polluée avec les gaz.

Les conséquences de cette pollution est:

- Il faut jeter les poubelles dans sa place.
- Il ne faut pas couper les arbres parce que elle donne l'oxygène.

Donc il faut protéger la terre et ne pas la polluer.

## II. Production écrite.

### La planète en danger!

Actuellement, la planète terre est malade autrement dit elle est polluée. Mais quelles sont ses causes?

Il existe trois sortes de pollutions: la pollution de l'air, de l'eau et des sols, et le seul responsable de ce phénomène c'est l'homme car il salit notre planète à cause des ordures et les produits chimiques qui sont jetés par terre, les pesticides utilisés dans l'agriculture, les fumées et les gaz dégagés par les usines et les voitures.

Alors, je conseille mes camarades de

## Production écrite

C'est de derrenières années notre terre est malade  
c'est à dire <sup>elle</sup> est polluée.

\* Alors quelles sont les différentes pollutions et leurs causes ?

Il ya trois (3) sortes de pollution : La pollution de l'air, de l'eau et de sol on a ces pollutions à cause de : fumées des usines, les gaz des voitures, les déchets des bateaux qui sali notre terre. Pour vivre il faut éviter les ordures. Par conséquence la pollution engendrent des maladies graves. Pour vivre en deus éviter les ordures et notre pollution.

Pour être en bonne santé, il faut protéger  
ma terre.

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur « l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du français au moyen ; cas de première année », nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

### Questionnaire destiné aux enseignants

Sexe : féminin  masculin

Age :

1-Combien d'années d'expériences avez-vous cumulées ?

.....

2-Quel diplôme avez-vous ?

Licence  master

Autres :

.....  
.....

3-Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle  arabe  français

4-Lors des séances du cours, vous parlez aux élèves uniquement en français ?

Oui  non

-Si la réponse est **non**, dites pourquoi vous recourez à une autre langue, et a quel moment vous le faites ?

.....  
.....  
.....

5- Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui  non

6-Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Transmettre le message  aider les apprenants à mieux comprendre

Expliquer quelques règles grammaticales

7- A quelle langue recourez-vous le plus souvent ?

Kabyle  arabe  aucune

8- Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement est-il :

Positif  négatif

-Pourquoi ?

car la langue maternelle est déjà acquise et bien maîtrisée, donc on fait appel à chaque fois à cette langue l'apprenant aura l'habitude et restera coincé dans sa langue maternelle.

9- Lors du cours, vous utilisez quel support pour mieux expliquer le cours aux apprenants ?

Tableau  livre  autres

Autres :

.....  
.....  
.....

10- Pensez-vous que les apprenants apprécient le recours à une deuxième langue pendant le cours ?

Oui  non

Pourquoi ?

Les apprenants trouvent que le français est compliqué comme langue, donc pour pouvoir le comprendre on peut passer par autre langue ceci est faux.

Merci pour votre précieuse contribution.

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur « l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du français au moyen ; cas de première année », nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

### Questionnaire destiné aux enseignants

Sexe : féminin  masculin

Age :

1-Combien d'années d'expériences avez-vous cumulées ?

..... *17 ans* .....

2-Quel diplôme avez-vous ?

Licence  master

Autres :

.....  
.....

3-Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle  arabe  français

4-Lors des séances du cours, vous parlez aux élèves uniquement en français ?

Oui  non

-Si la réponse est **non**, dites pourquoi vous recourez à une autre langue, et à quel moment vous le faites ?

*Parce que les élèves qui viennent du primaire ne l'ont pas étudié.  
Pour expliquer les mots difficiles uniquement*

5- Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui  non

6-Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Transmettre le message  aider les apprenants à mieux comprendre

Expliquer quelques règles grammaticales

7- A quelle langue recourez-vous le plus souvent ?

Kabyle  arabe  aucune

8- Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement est-il :

Positif  négatif

-Pourquoi ?

Parce que les élèves ne fournissent aucun effort  
après pour apprendre le français

9- Lors du cours, vous utilisez quel support pour mieux expliquer le cours aux apprenants ?

Tableau  livre  autres

Autres :

10- Pensez-vous que les apprenants apprécient le recours à une deuxième langue pendant le cours ?

Oui  non

Pourquoi ?

Parce que cela leur facilite la tâche  
(apprentissage)

Merci pour votre précieuse contribution.

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur « l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du français au moyen ; cas de première année », nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

### Questionnaire destiné aux apprenants

Sexe : féminin  masculin

Age : ... 13 ans ...

1-Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle  arabe  français

2- Quel est le niveau d'instruction de votre père ?

Primaire  moyen  secondaire  universitaire

Aucun

3- Quel est le niveau d'instruction de votre mère ?

Primaire  moyenne  secondaire  universitaire

Aucun

4- Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ?

Kabyle  arabe  français

5- Quelle(s) langue(s) parlez-vous en classe ?

Kabyle  arabe  français

6- Faites-vous un recours à la langue maternelle dans vos productions écrites ?

Oui  non

Pourquoi ?

..... pour l'intelligence .....

7- Vos enseignants de langues étrangères utilisent-ils d'autres langues en classe ?

Oui  non

Et à quel moment du déroulement du cours ?

..... pour les textes.....  
.....  
.....

8- Appéciez-vous le recours de l'enseignant à d'autres langues en classe ?

Oui  non

Pourquoi ?

..... pour apprendre mieux.....  
.....  
.....

9-Trouvez-vous des difficultés dans les productions écrites ?

Oui  non

Merci pour votre précieuse contribution.

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur « l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du français au moyen ; cas de première année », nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

### Questionnaire destiné aux apprenants

Sexe : féminin  masculin

Age : ..... 11 ans .....

1-Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle  arabe  français

2- Quel est le niveau d'instruction de votre père ?

Primaire  moyen  secondaire  universitaire

Aucun

3- Quel est le niveau d'instruction de votre mère ?

Primaire  moyenne  secondaire  universitaire

Aucun

4- Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ?

Kabyle  arabe  français

5- Quelle(s) langue(s) parlez-vous en classe ?

Kabyle  arabe  français

6- Faites-vous un recours à la langue maternelle dans vos productions écrites ?

Oui  non

Pourquoi ?

..... Pour comprendre, c'est ma langue.....  
.....  
.....

7- Vos enseignants de langues étrangères utilisent-ils d'autres langues en classe ?

Oui  non

Et à quel moment du déroulement du cours ?

*Pour les textes et les règles.*

8- Appréciez-vous le recours de l'enseignant à d'autres langues en classe ?

Oui  non

Pourquoi ?

*comprendre mieux*

9-Trouvez-vous des difficultés dans les productions écrites ?

Oui  non

Merci pour votre précieuse contribution.

## Résumé

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, il est centré sur la question de l'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage et l'enseignement de la langue étrangère, qui continue à alimenter un débat controversé.

En premier lieu, on a opté à éclaircir quelques notions ayant une relation avec notre thème de recherche. En effet, nous avons essayé sur la base d'une analyse des productions écrites des élèves de première année moyenne du collège de KHERRATA (08 mai 1945), en identifiant les types de ces erreurs (intra linguales et interlinguales), aussi nous avons analysé les réponses obtenues des questionnaires destinés aux enseignants et aux élèves, qui portent surtout sur l'utilisation de la LM dans la classe du FLE.

**Mots clés :** la sociolinguistique – système éducatif – langue maternelle - langue étrangère – linguistique contrastive – production écrite.